



Il bénéficiera exclusivement aux nécessiteux

L'Etat prépare un nouveau système de subvention

L'Etat envisage d'aller vers un nouveau mode des subventions qui remplacera le système actuel basé sur la généralisation de l'aide. Ainsi, l'Etat compte créer un nouveau mécanisme d'aide social qui consiste à cibler les familles nécessiteuses comme font beaucoup de pays.

Page 2

Il laisse un album prémonitoire

Lounes Kheloui s'en est allé rejoindre le firmament

Page 6

Mouvement dans le corps des chefs de daïras et de l'administration locale

Les jeunes et les femmes aux commandes

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans la poursuite de sa politique de réforme de la gouvernance locale, a procédé, jeudi dernier, à un vaste mouvement dans le corps des chefs de daïras et des responsables de l'administration locale.

Page 3



Rapprochement avec les opposants et les moudjahidine

Ould Abbas gagne la bataille de la réconciliation au FLN

Page 3



L'Algérie est selon lui visée par des complots

Mohamed Aïssa sollicite l'aide des zaouïas

Les " complots " visant l'Algérie, doivent être mis en échec. Et tout le monde doit y participer pour ce faire, notamment les Zaouïas dont le rôle est important.

Page 4



Les manifestations se sont poursuivies hier soir dans plusieurs villes marocaines notamment à Al Hoceïma, où des citoyens émus par les circonstances effroyables de la mort tragique du poissonnier Mouhcine Fikri, ont appelé à des rassemblements un peu partout dans le royaume pour réclamer justice et réparation.

Des dizaines de milliers de personnes avaient défilé à Al Hoceïma, nord du Maroc, mais aussi dans les principales villes du Maroc, dont Casablanca, la capitale Rabat, Fès, Marrakech et Agadir.

Mort tragique de Mouhcine Fikri

La colère est toujours vive au Maroc

Une semaine après la mort atroce du vendeur de poissons originaire du Rif, nord du Maroc, broyé par la benne d'un camion-poubelle, la colère est toujours vive au Maroc. Mouhcine Fikri tentait, dans «un geste de désespoir», de récupérer le stock d'espadons que venait de lui confisquer des officiers de police. Dans une scène horrible capturée par un passant sur son téléphone portable, la vidéo montre «les fonctionnaires donnant l'ordre d'activer le compacteur à déchets quand Fikri tente d'en sortir», rapportaient des médias vendredi. Des images et des vidéos, avec la tête de Fikri et l'un de ses bras dépassant du compacteur, ont rapidement circulé sur Internet, et des manifestations de masse ont éclaté à travers le Maroc dimanche, le jour des funérailles de Fikri. Les manifestants d'Al Hoceïma ont défilé avec des slo-

gans dont «Mouhcine est un martyr» et «A bas le Makhzen». Beaucoup d'entre eux scandaient des slogans contre la corruption et la prévarication. Beaucoup de slogans sont en rifain. Des manifestants ont choisi aussi de défilé avec des bougies, pour rendre hommage à la mémoire de Mouhcine Fikri.

Cependant, les manifestations se sont répandues bien au-delà de la région du Rif et se sont transformées en colère sociale contre les conditions de vie au Maroc et d'opposition politique au Makhzen.

Des dizaines de milliers de personnes ont défilé dans les grandes villes du pays, exprimant leur opposition à la «hogra», c'est-à-dire l'impunité avec laquelle la monarchie et les autorités oppriment les citoyens.

Page 6



Il bénéficiera exclusivement aux nécessiteux

L'Etat prépare un nouveau système de subvention

L'Etat envisage d'aller vers un nouveau mode des subventions qui remplacera le système actuel basé sur la généralisation de l'aide. Ainsi, l'Etat compte créer un nouveau mécanisme d'aide social qui consiste à cibler les familles nécessiteuses comme font beaucoup de pays.



Par Rachid Chihab

La chute des prix du pétrole ont rendu " impossible " le maintien du système de l'aide généralisé qui ne profite pas toujours aux couches défavorisées. L'information a été donnée jeudi par le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi.

Intervenant en marge d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a précisé que " Le gouvernement compte, à l'avenir, consacrer ces subventions aux nécessiteux à travers un nouveau système qui est en cours de préparation, a-t-il indiqué, soulignant que la politique de subventions serait maintenue pour tous jusqu'au parachèvement de ce système ".

Par ailleurs, il a précisé que " l'Etat n'a pas renoncé à la politique de subvention dans le projet de loi de Finances 2017

", se référant aux transferts sociaux fixés à des niveaux très élevés. Selon les premiers éléments disponibles, l'Etat recensera les familles défavorisées auxquelles une aide directe sera allouée. Cette annonce sous entend que l'Etat libéra tous les prix des produits subventionnés une fois que le mécanisme d'aide opérationnel. Cette révélation intervient dans un moment marqué par la poursuite du bras de fer entre une partie des syndicats autonomes et le gouvernement sur la question des retraites.

A une question sur les nouvelles mesures fiscales contenues dans le projet de loi, Baba Ammi a affirmé qu'il n'y aurait pas de pression fiscale, estimant que l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée n'aurait pas l'effet boule de neige sur le consommateur algérien. La taxe sur la valeur ajoutée en Algérie -qui augmente de 2% dans le projet de Finances

2017- reste faible par rapport aux pays du Maghreb où elle varie entre 25% et 30%, a indiqué le ministre.

Evoquant la nouvelle augmentation des prix du carburant prévue dans le PLF, M. Baba Ammi a précisé que le prix du carburant en Algérie restait bien inférieur au prix réel en dépit des augmentations enregistrées en 2016 et celles prévues pour 2017. Il a indiqué que l'Etat consacrait près de 1,630 milliard de dinars par an en tant que subventions aux hydrocarbures, ce qui constitue un effort considérable, selon le ministre. Pour l'amélioration de la fiscalité ordinaire, le ministre a affirmé que le recouvrement fiscal serait amélioré de façon progressive, outre la préparation d'une série de mécanismes à cet effet, dont la modernisation de l'administration des impôts, soulignant qu'un programme rigoureux de contrôle des fraudeurs et des indivi-

us coupables d'évasion fiscale.

Interrogé sur l'indemnisation du droit de concession sur les terres agricoles relevant du domaine public, Baba Ammi a indiqué que l'indemnisation était uniquement accordée dans le cadre d'une expropriation pour utilité publique, mais ceux désirant renoncer, de leur propre chef, à la concession ne bénéficieraient pas donc du droit d'indemnisation.

Cette indemnisation s'élève à 60% de la valeur commerciale des terres agricoles, tandis que les 40% restants reviennent à l'Etat, a-t-il dit. L'indemnisation du droit de concession sur les terres agricoles relevant du domaine public de l'Etat dans le cadre de l'expropriation pour l'utilité publique englobe les biens en surface (investissements réalisés sur la terre agricole) et les droits en nature relatifs à la concession pour une durée de 40 ans. R. C.

Métiers à haute pénibilité

La commission en phase de définir le critère médical et scientifique

Les travaux de la commission sur les métiers à haute pénibilité, installée récemment par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) dans le cadre du projet de loi relatif à la retraite, est "en phase de définition du critère médical et scientifique" de ces métiers, a indiqué jeudi Mohamed-Lakhdar Badreddine, conseiller auprès du secrétaire général de l'UGTA.

La commission chargée d'élaborer les métiers à haute pénibilité dans le cadre du projet de loi relatif à la retraite, est en phase de définir le critère médical et scientifique de ces métiers. Ce travail est confié à des médecins spécialistes en médecine du travail, a précisé le même responsable, estimant qu'"il s'agit d'un travail laborieux", a déclaré à l'APS M. Badreddine.

La commission compte plus d'une trentaine de membres représentant les fédérations de l'UGTA, des médecins et des experts dans le but de recevoir des propositions liées aux métiers à haute pénibilité. Elle effectuera des visites sur les lieux du travail pour se rassurer des postes définis à haute pénibilité, a-t-il expliqué. Dans le souci de préserver le système de retraite et de garantir sa pérennité pour les générations futures, le gouvernement avait engagé un projet de réforme après une concertation avec les partenaires sociaux (UGTA-Patronat) lors de la 19ème tripartite du 5 juin 2016, rappelle-t-on.

Riad D.

Le projet de loi relatif à la retraite présenté à l'APN fin novembre

Le projet de loi relatif à la retraite sera présenté à l'Assemblée populaire nationale (APN) fin novembre, a indiqué jeudi le président de la commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle à l'Assemblée populaire nationale (APN) Ali Melakhessou. M. Melakhessou a précisé dans une déclaration à l'APS que le projet de loi modifiant et complétant la loi no 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite, sera présenté et débattu à l'APN fin novembre. Il a ajouté que la commission se réunira la semaine prochaine pour mettre au point la mouture finale de son rapport préliminaire sur le projet de loi.

Le projet de texte vient en application des recommandations de la 19e tripartite, relatives au système national de retraite et à la sauvegarde des équilibres financiers de la Caisse nationale des retraites (CNR). Dans ce cadre, le projet de loi propose "l'abrogation des dispositions de la retraite sans condition d'âge instituées par l'article 2 de l'ordonnance no 97-13 du 31 mai 1997 modifiant et complétant la loi no 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite".

T. A.

Secteur de la santé

Nouvelles rencontres avec les syndicats

Par Karima Nacer

De nouvelles rencontres entre les syndicats de la santé et le ministère de tutelle sont prévues au courant du mois afin de désamorcer le conflit qui oppose les deux parties et répondre au mouvement de contestation, déclenché depuis le mois passé pour protester contre le projet de loi sur la retraite.

Le ministère de la Santé organisera durant tout le mois en cours des rencontres avec le partenaire social. De nombreux fonctionnaires de plusieurs secteurs dont la santé ont observé, le 17 octobre dernier, la grève décidée par leurs syndicats pour protester contre le projet de loi relative à la retraite actuellement en débat à l'Assemblée populaire nationale.

Il s'agit également de faire "participer les syndicats autonomes dans la préparation d'un nouveau projet portant Code du travail et de protéger" le pouvoir d'achat des travailleurs et des fonctionnaires surtout ceux qui ont de faibles salaires et de prévenir les conséquences négatives du projet de Loi de finances 2017 ". Dans le secteur de la santé, le mouvement de grève a été initié par le Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) et le Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP). Les médecins spécialistes n'ont pas pris part à ce mouvement. Par ailleurs, les vétérinaires ont largement répondu à l'appel. Le secteur a connu un autre mouvement de grève pour les mêmes revendications les 24 et 25 octobre. L'Intersyndicale se réunira

aujourd'hui pour décider de la suite à donner au mouvement. A noter que le projet de loi relative à la retraite n'est pas du ressort du ministère de la santé. C'est une décision gouvernementale. En réponse à ce conflit qui risque de perdurer avec le silence du gouvernement sur la question, le ministre de la Santé appelle à plus de retenue et indique que les portes du dialogue restent toujours ouvertes.

Selon un communiqué du ministère, les nouvelles rencontres prévues durant tout le mois courant s'inscrivent dans le cadre de la continuité des rencontres menées par ladite commission avec l'ensemble des partenaires sociaux "sans exclusion" et "sans exclusivité" dans la mesure où le renforcement du dialogue, est-il précisé, permet d'antici-

per et de traiter les questions soulevées et les problèmes posés dans un cadre concerté et règlementé permettant d'assurer le bon fonctionnement des établissements de santé.

Le ministère de la Santé affirme également que les portes du dialogue n'ont jamais été fermées. Le dialogue social a toujours constitué l'une des priorités du ministère. Le ministère rappelle à ce propos qu'outre les conseils nationaux de déontologie médicale qui ont été reçus le 26 septembre 2016, neuf rencontres ont été tenues depuis la fin septembre à ce jour avec les syndicats du secteur dont celui des paramédicaux (SAP), des Hospitalo-universitaires (SNICHU), du SNAPAP, des professeurs d'enseignement paramédical

(SNPEPM), des médecins généralistes de santé publique (SNMG-SG) des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP). Ces rencontres ont concerné également les psychologues (SNAPSY) et le syndicat des praticiens de santé publique (SNPSP), qui regroupe aussi les dentistes et les pharmaciens de santé publique.

Par ailleurs, il est indiqué que le ministère de la Santé "se félicite de la qualité des débats et de l'esprit de responsabilité qui ont caractérisé ces rencontres et est convaincu, à ce titre, que l'ensemble des partenaires sociaux soucieux de la préservation de la spécificité des services sanitaires, sauront placer l'intérêt des usagers au-dessus de toute considération".

K. N.

Mouvement dans le corps des chefs de daïras et de l'administration locale

Les jeunes et les femmes aux commandes

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans la poursuite de sa politique de réforme de la gouvernance locale, a procédé, jeudi dernier, à un vaste mouvement dans le corps des chefs de daïras et des responsables de l'administration locale.



Par M. Ait Chabane

L'on retient dans ce mouvement, la promotion de 100 nouveaux jeunes cadres au rang de chef de daïras et la nomination de plusieurs femmes dans des postes de responsabilité. "Les promotions contenues dans ce mouvement consacrent le principe d'intégration des jeunes cadres et la promotion de la femme dans l'occupation des postes de responsabilité au sein des collectivités locales", précise le communiqué du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales à ce sujet. Ce mouvement comprend les décisions de mutation des cadres totalisant une ancienneté supérieure à 5 années dans leurs postes actuels et la promotion de cadres dans les postes vacants. En tout, ce sont 177

chefs de daïras, 9 directeurs de la réglementation et des affaires générales (DRAG), de 11 directeurs de l'administration locale (DAL) et de 31 inspecteurs généraux de wilayas (IGW) qui sont mutés. Quant aux promotions, en plus des 100 nouveaux chefs de daïras, 8 autres cadres ont été nommés en qualité de DRAG, 9 cadres en qualité de DAL et 4 autres cadres en qualité d'IGW. "Ce mouvement vient en complément de celui opéré dans le corps des secrétaires généraux de wilayas (SGW) qui a concerné la mutation de 6 SGW et la promotion de 7 cadres en qualité de SGW", indique encore le ministère de l'Intérieur dans son communiqué. Ce nouveau mouvement dans le corps des chefs de daïras et des responsables de l'administration locale vise à impulser une nouvelle

dynamique de développement au niveau local et accompagner la nouvelle démarche nationale en cette conjoncture économique toute particulière. Il s'agit de donner un coup d'accélérateur au vaste chantier de réforme initié par le chef de l'Etat dans la perspective d'humaniser l'administration et la débarrasser des fléaux de corruption et de bureaucratie qui la gangrènent. Aussi ce mouvement obéit-il à l'impératif de rationaliser les dépenses publiques en cette conjoncture de vaches maigres afin de sauvegarder les grands équilibres financiers du pays gravement affectés par la chute brutale des recettes de la fiscalité pétrolière. Bien entendu, les prochaines échéances électorales, les élections législatives et municipales de 2017 figurent également au cœur de ces

actions opérées par les pouvoirs publics. La prochaine réunion gouvernement-walis s'inscrit elle aussi en droite ligne de cette nouvelle démarche. A ce titre, les premiers responsables de wilayas sont plus que jamais appelés à appliquer rigoureusement les nouvelles dispositions réglementaires édictées par le gouvernement pour mener à bon port les réformes. Pour accompagner cette nouvelle stratégie, le gouvernement a élaboré de nouveaux textes législatifs dans le sillage de la nouvelle constitution promulguée au début de l'année en cours. Des textes susceptibles de réguler les finances au niveau local, responsabiliser les commis de l'Etat et les tenants des assemblées locales dont les dépenses pèsent lourdement sur le Trésor public. **M. A. C.**

Algérie-Mali

"Convergence totale" à poursuivre l'effort de lutte contre le terrorisme

L'Algérie et le Mali convergent à lutter contre le terrorisme pour l'instauration de la sécurité et la paix dans la région, ont indiqué jeudi à Bamako, les deux Premiers ministres, Abdelmalek Sellal et Modibo Keita, en marge de la cérémonie d'ouverture de la 12e session de la Grande commission mixte de coopération algéro-malienne.

"Nous avons insisté sur la solidarité de l'Algérie avec le Mali et sa contribution dans la préservation de la République du Mali, la lutte contre le terrorisme et la lutte contre tout ce qui peut toucher à la sécurité régionale, et il y a une convergence totale à poursuivre cet effort", a déclaré à la presse M. Sellal.

Il a souligné à cet égard, l'importance que revêt cette session qui va être couronnée par la signature de plus de neuf accords de coopération qui vont donner un nouvel élan aux relations économiques.

Relavant le niveau atteint de la coopération dans certains domaines à l'instar de la coopération sécuritaire, M. Sellal a appelé à "dépasser le cap des échanges commerciaux ou le troc pour aller vers des relations économiques bâties sur le partenariat", considérant la présence d'un nombre important d'hommes d'affaires algériens au Forum économique tenu en marge de la grande commission mixte est un bon signe pour relancer la partenariat.

Rappelant que l'Algérie va abriter prochainement un forum des hommes d'Affaires africains, il a estimé nécessaire de créer "ces espaces d'échanges".

Pour sa part, le Premier ministre malien, Modibo Keita, a précisé que la 12e session de la Grande commission mixte se tient dans un contexte différent par rapport à toutes celles qui l'ont précédée, "un contexte marqué par l'action terroriste, par la nécessité absolue de réaliser la sécurité qui demeure la condition essentielle à tout développement", a-t-il dit, relevant que les deux pays entretiennent des "relations politiques et économiques très anciennes".

Tout en indiquant que cette session s'inscrit dans une longue tradition, il a exprimé "sa fierté de nouer des relations de coopération avec l'Algérie sur les plans économique, politique, culturel et sécuritaire", qualifiant la visite du Premier ministre Abdelmalek Sellal, comme "une marque d'attention de l'Algérie".

T. O.

Rapprochement avec les opposants et les moudjahidine

Ould Abbas gagne la bataille de la réconciliation au FLN

Par Leila Bensaid

L'e nouveau secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbas, semble gagner dans un temps record la bataille de la réconciliation au sein de vieux parti. Cette réconciliation se concrétise jours après jours avec les frondeurs et aussi avec la famille révolutionnaires, dont certains moudjahidines qui avaient demandé le départ de Amar Saadani. Depuis le 22 octobre, jour de la démission de Amar Saadani et sa prise des commandes du Front de Libération nationale, Ould Abbas ne parle que de l'urgence de l'unification des rangs du vieux parti et lance un appel aux opposants pour dialoguer et lever le défi du parti pour les prochaines élections législatives. Le Sg du FLN ouvre même le débat trop tôt pour

les présidentielles de 2019 et rappelle que le lien commun est le soutien au président Bouteflika et son programme. Jeudi, il a encore lancé un appel aux frondeurs : "Nos portes sont ouvertes à tous ceux qui pour une raison ou une autre ont pris leur distance avec le parti, mais le retour doit se faire sans aucun préalable".

La semaine dernière, Ould Abbas a eu des entretiens avec plusieurs cadres du parti qui se sont écartés à l'époque de Amar Saadani. Il s'agit notamment de Abdelaziz Ziar, Kassa Aissi, Mohamed Seghir Kara et même l'ex Sg du parti, Abdelaziz Belkhadem. Ains ceux qui se positionnaient dans le groupe de Abderrahmane Belayat et qui soutiennent Belkhadem semblent choisir le camp de la nouvelle direction du FLN ce qui isole les

deux hommes car ses derniers ne veulent pas admettre que Ould Abbas est SG du parti qui jouit de toutes les prérogatives jusqu'à 2020. Ainsi, pour certains frondeurs, le départ de Saadani est déjà un atout du fait que l'homme s'est fait beaucoup d'ennemis avec ses déclarations. Tout compte fait, préparer les prochaines échéances en rangs unifiés est l'objectif tracé par le FLN connaissant les enjeux de la prochaine étape. Cette situation ne fera qu'isoler Abdelaziz Belkhadem qui aurait commis la faute de sa vie à travers son entretien à CNN, dans lequel, il avait estimé qu'"on ne peut pas faire du neuf avec du vieux". Par ailleurs, maintenant que Ould Abbas a gagné la bataille de rapprochement avec les opposants, il se rapproche de la famille révolutionnaire sachant son poids

avec toute la symbolique qu'elle représente. Dans ce cadre, la décision de baptisation du siège central du parti à Hydra, qui porte désormais les noms des six chefs historiques qui ont déclenché la Révolution le 1er novembre 1954 a donné ses fruits. La cérémonie qui a eu lieu jeudi au siège central du parti a connu une importante participation des moudjahidine et des militants qui se positionnaient dans un passé récent dans le camp de Blkhadem. Ils étaient présents à cet événement, l'ancien président de la chambre basse du Parlement, Abdelaziz Ziari, Salah Goudjil et Abdekrim Abada, d'anciens moudjahidines, Lakhdar Bouragaa, le commandant Azzedine, Mustapha Boudina, Belaid Abdeslam, Cherif Abbas, ancien ministre des moudjahidine. Amar Saadani était absent à

cette cérémonie. Pour Ould Abbas, l'homme "doit avoir ses raisons" avant de lancer qu' "il n'y a aucun problème entre le FLN et le SG sortant", a-t-il souligné.

Ould Abbas veut aussi donner un nouveau cachet à l'initiative de Saadani de construire un "mûr" pour soutenir le programme du président Bouteflika. Le nouveau Sg du FLN préfère parler d'"un front interne", comme souligné dans le message du président de la République à l'occasion du 62eme anniversaire de la guerre de libération nationale. La mission de Ould Abbas continu et pour aujourd'hui une grande réunion est attendue à Alger. Dans laquelle, il rassemblera les cadres du parti, des membres du Comité central, des ministres et les parlementaires du FLN.

L. B.

L'Algérie est selon lui visée par des complots

Mohamed Aïssa sollicite l'aide des zaouïas

Les " complots " visant l'Algérie, doivent être mis en échec. Et tout le monde doit y participer pour ce faire, notamment les Zaouïas dont le rôle est important.



Par Sofiane Aït Mohamed

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a saisi jeudi, l'occasion de tenue de la journée d'étude sur "le rôle des Zaouïas dans le renforcement de l'unité nationale et la préservation des valeurs de la Révolution du 1er Novembre 1954", pour appeler les cheikhs des Zaouïas à mettre en échec les complots visant l'Algérie et ciblant sa sécurité et sa stabilité. Le ministre a mis l'accent sur l'importance d'œuvrer à mettre en échec les complots visant l'Algérie et le monde musulman, et à ne pas tomber dans le piège du néocolonialisme pour la division de la nation musulmane en entités sectaires". Rappelant que le référent religieux de l'Algérie lui a permis de rester unie et solidaire

au moment où d'autres subissaient la division, le ministre a affirmé que "l'Algérie n'a eu, à travers toute son histoire, d'autre doctrine que la Sunna et la Djamaa". Le ministre a indiqué en outre que les Zaouïas ont "contribué à l'enracinement du sens patriotique et l'esprit de lutte contre le colonialisme et la préservation de l'authenticité de la nation pendant de longues décennies". De son côté, le président du Haut Conseil Islamique, Bouabdellah Ghlamallah a rappelé le "rôle efficace" des Zaouïas dans l'orientation et l'instruction du peuple algérien, appelant à la "vigilance face à la propagation des idées tendancieuses qui ciblent nos origines, nos convictions religieuses et nos références". M. Ghlamallah a appelé à "la préservation des acquis de la glorieuse guerre de libération et à la fidélité au message des Chouhada pour

une Algérie libre et indépendante". Dans pratiquement

chacune de ses sorties, Mohamed Aïssa, a toujours

rappelé la nécessité de se conformer à l'islam " algérien ", qui est selon lui, le " juste milieu ". Lors d'une journée de formation au profit de 61 imams et mourchidate délégués en France, M. Aïssa a précisé que ces représentants de l'Algérie étaient investis de "la mission de rétablir la véritable image de l'Islam par le discours mais aussi par les actes et le comportement exemplaire". Plus que la simple représentation, l'Algérie attend de ces imams et mourchidate d'accomplir leur mission dans les mosquées de France "à une époque où l'Islam est accusé à tort d'être à l'origine du terrorisme", a affirmé le ministre, ajoutant que l'Algérie a toujours tenu à rappeler qu'elle était fière de son Islam qui est celui du juste milieu. Le ministre avait également affirmé d'autres occasions que l'Algérie était toujours à l'avant-garde quand il s'agit de défendre l'image de l'Islam à laquelle certaines parties tentent de porter atteinte.

S. A. M.

M'sila

Démantèlement d'un groupe de la secte Ahmadiya

Un groupe de six personnes de la secte Ahmadiya a été démantelé au cours des dernières 24 heures par les éléments de la sûreté de la daïra de Sidi Ameur (M'sila), ont indiqué jeudi les services de la Sûreté de wilaya.

Informés des agissements du groupe de la secte Ahmadiya pour amener un de ses membres à officier la prière dans la commune de Sidi Ameur, les policiers après obtention d'un mandat de perquisition ont trouvé le groupe en train de prier dans une maison d'un de ses membres qui leur servait d'imam et ont saisi plusieurs livres et dépliant, selon la même source.

L'enquête a montré que les membres du groupe sont originaires de plusieurs communes de M'sila, de wilayas voisines et du littoral et n'accomplissent pas la prière du vendredi dans les mosquées, ajoutent les services de la Sûreté de wilaya.

Les membres du groupe ont indiqué que leurs liens avec la secte sont établis à travers une chaîne satellitaire appartenant à l'Ahmadiyya ainsi que des réseaux sociaux et certains sites internet, est-il indiqué.

Le dossier de l'affaire de groupe accusé de constitution d'un groupe religieux prohibé, création d'un lieu de culte sans autorisation, reproduction et échange de publication d'une pensée extrémiste a été renvoyé devant la justice.

A noter que cette secte repose sur un principe contraire à la foi islamique selon lequel Mirza Gholam Ahmad (1835-1908) serait un prophète après le Sceau des prophètes (QSSL).

H. A.

Bénéficiaires des mesures de grâce

«Très faible» taux de récidive selon Louh

Le ministre de la justice Garde des sceaux, Tayeb Louh, a indiqué jeudi à Alger que le taux de récidive chez les bénéficiaires des mesures de grâce était "très faible".

M. Louh qui répondait à une question orale du député Hassan Aribi en séance plénière de l'assemblée populaire nationale (APN) a fait savoir que les statistiques de son département ministériel relevaient un très faible taux de récidive chez les bénéficiaires des mesures de grâce.

La promulgation de la grâce au profit des détenus relève des prérogatives du président de la République et c'est une

mesure prévue dans toutes les constitutions du monde, a soutenu le ministre précisant que les auteurs de crimes "majeurs" tels le trafic de drogue, l'homicide volontaire, la corruption et l'agression de mineurs étaient exclus de la grâce présidentielle.

Par ailleurs M. Louh a rappelé que l'Algérie a adapté sa législation à la nouvelle réalité nationale et internationale soulignant que la dernière révision constitutionnelle décidée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika avait consolidé le rôle de la justice en tant que garant des droits et des libertés.

Le plan d'action du gouvernement et le programme de réforme de la justice ont consacré un large espace à la protection de la société et des individus contre le crime notamment à travers le traitement rapide des affaires pénales et la mise en place de règles juridiques limitant le recours à la détention préventive et excluant cette procédure durant l'enquête judiciaire, a-t-il poursuivi.

Comme la sanction ne suffit pas à elle seule pour lutter contre le crime, l'Algérie a adopté une politique visant à garantir des emplois et à éradiquer l'habitat précaire outre les

actions d'anticipation menées par l'institution militaire qui ont permis de faire échec aux plan criminels et terroristes, a-t-il fait remarquer.

Pour M. Louh, la sanction ne constitue pas un moyen de vengeance contre les criminels mais vise à prémunir la société.

Les conditions de détentions en Algérie sont saluées par plusieurs institutions internationales et le pays partage son expérience en la matière avec des pays avancés, s'est-il félicité affirmant que la justice nationale accomplissait sa mission en toute indépendance.

Tous les citoyens sont

égaux devant la loi et nul ne pourrait contrer la marche des réformes en cours dans le secteur, a insisté M. Louh qui s'est engagé à ouvrir des enquêtes sur tout agissement contraire à la loi. "L'Algérie n'a rien à cacher tant à l'intérieur qu'à l'extérieur", a-t-il martelé faisant encore savoir que les lieux de détention étaient désormais communiqués au procureur de la République.

L'action de la police judiciaire sera soumise à un contrôle plus approfondi dans le cadre du projet de réforme du tribunal pénal pour éviter les mesures abusives.

R. N.

Entre janvier et septembre

Baisse sensible des importations de l'Algérie en carburant

Les importations de l'Algérie en carburant se sont élevées à 2,7 millions de tonnes entre janvier et septembre 2016 contre 3,3 millions de tonnes durant la même période en 2015, soit un recul de 18%, a indiqué jeudi le ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa.



Le Groupe Sonatrach "n'a jamais effectué d'opérations de traitement du pétrole brut à l'étranger, se contentant d'importer les produits pétroliers traités et finis dont le coût était moindre", a indiqué M. Bouterfa qui répondait à une question orale lors d'une séance plénière à l'APN sur les méthodes de transformation du brut algérien en produits pétroliers raffinés.

Le ministre a évoqué le recours de certains pays producteurs de pétrole au traitement et au raffinage de leur pétrole brut à l'étranger puis sa transformation et son renvoi au pays d'origine, sous forme de produits

pétroliers finis, une opération "pas lucrative pour l'Algérie". Il a expliqué que le programme national de renforcement des capacités des raffineries permettrait à l'Algérie de couvrir la demande nationale en produits pétroliers notamment en carburant, sans recourir à l'importation à l'horizon 2021.

A une question sur les motifs du retard accusé dans la mise en oeuvre des programmes publics de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, le ministre a indiqué que le retard accusé était dû à plusieurs raisons dont le refus par plusieurs propriétaires de terrains de l'installation des câbles

d'électricité et des conduites de gaz et l'insuffisance en capacités nationales en matière d'études et de réalisation de ces projets. Dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014, un programme a été tracé en vue d'approvisionner 220.000 logements en électricité et un million de logements en gaz.

La première partie de ce projet a été finalisée, selon le ministre, avec le raccordement de 67.000 logements en électricité, outre 529.000 logements en gaz.

Il a reconnu l'existence de plusieurs problèmes empêchant la poursuite de la mise en oeuvre de ce programme dont

le retard accusé dans la définition des zones prioritaires en matière de raccordement et l'insuffisance des capacités d'études et de réalisation nationales.

Pour faire face à ces obstacles, M. Bouterfa a annoncé le lancement de la deuxième partie du programme, en accordant la priorité à la réalisation des projets dont l'étude est déjà finalisée. Le taux de couverture nationale en électricité et en gaz a atteint 99% pour le raccordement au réseau électrique et 55% de pour le raccordement au réseau du gaz, selon le ministre.

R. B.

Selon le DG de la SAA Le secteur des assurances contribue à 1% du PIB

L'apport du secteur des assurances nationales ne dépasse pas le taux de 1% du produit intérieur brut (PIB) national, a souligné jeudi à Biskra, le directeur général de la société algérienne d'assurance (SAA).

Dans un point de presse animé, en marge d'une journée d'étude portant sur la gestion de l'assurance des risques au sein des entreprises, M. Nasser Saïs, a estimé que ce taux de 1%, est très faible comparativement à celui réalisé par d'autres pays aux atouts économiques similaires, et qui est de l'ordre de 5 à 7%, notant que la contribution de ce secteur dans le PIB des pays développés atteint le seuil de 15%.

Il a, dans ce contexte, ajouté que l'absence d'une culture d'assurance parmi les opérateurs économiques, notamment, a contribué à ce résultat, soulignant que les compagnies de ce secteur sont appelées, aujourd'hui, à enraciner plus que jamais la culture de l'assurance parmi les opérateurs économiques pour un meilleur accompagnement du secteur économique, dans l'objectif de booster le développement économique national. Mettant en exergue les efforts consentis par la SAA ces dernières années, M. Saïs a déclaré que ce genre de rencontres est en mesure de consolider la culture de l'assurance, ce qui permettra aux intervenants économiques de couvrir leurs activités contre les sinistres. "Notre organisme tente d'enraciner progressivement la culture de l'assurance parmi les opérateurs publics et privés, et de leur apporter une panoplie de produits, en vue de minimiser les conséquences des sinistres par la gestion des risques", a-t-il dit. Initié conjointement par la SAA et la chambre de commerce et de l'industrie CCI-Ziban, et tenue au complexe thermique "Hammam Salhine", cette rencontre a été marquée par la présence d'une centaine d'opérateurs économiques représentant du tissu économique local. H. Y.

Demain à Alger Journée d'étude sur l'arbitrage commercial international

Une Journée d'étude sur "l'arbitrage commercial international: aspects pratiques" sera organisée demain à Alger, par le Centre de recherche juridique et judiciaire, a indiqué jeudi le ministère de la Justice dans un communiqué.

Cette journée sera animée par un expert étranger, des magistrats de la Cour Suprême, des professeurs universitaires et des spécialistes en matière d'arbitrage commercial international. Cette manifestation sera également marquée par la présence des magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'Etat, des cours et tribunaux administratifs, de notaires, huissiers de justice...

Des membres de la commission nationale relevant de la chambre commerciale internationale en Algérie, des experts de la chambre algérienne de commerce et de l'industrie, des chercheurs et des opérateurs économiques seront aussi au rendez-vous de cette rencontre.

L'organisation de cette journée d'étude a pour objectif de "vulgariser l'arbitrage commercial international qui suscite des difficultés juridiques et pratiques notamment dans le domaine d'investissement étranger, ainsi que les conflits d'affaires", relève la même source. H. T.

Filière lait

Entrée en production d'une nouvelle laiterie à Nâama

Une nouvelle laiterie est entrée en production, récemment dans la zone de "Boudali" située sur le territoire de la commune de Ain-Sefra (70 km au Sud de la wilaya de Nâama), a-t-on appris jeudi auprès du promoteur du projet.

Cette nouvelle unité qui produit dans sa première phase 1.300 litres de lait de vache pasteurisé (lait en sachets) par jour, est dotée d'une capacité de production totale estimée à 5.000 litres par jour, a précisé à l'APS, Kada Saddok.

Les facilités offertes par l'Etat pour concrétiser ce projet, surtout en matière d'ac-

cès au foncier industriel et le soutien octroyé à la filière lait, ont permis d'augmenter les capacités de la collecte quotidienne de lait auprès des éleveurs installés notamment dans la zone agricole de Dzira, a-t-il fait savoir.

Deuxième du genre à Ain-Sefra et troisième dans la wilaya, ce projet qui a généré huit (8) emplois permanents, contribuera à promouvoir la filière lait, en encourageant les éleveurs locaux à adhérer à l'activité de collecte, qui reste toujours "timide" dans cette wilaya qui compte une importante richesse animale, dont plus de 13.000 vaches lai-

tières, a indiqué de son côté le directeur des services agricoles (DSA) Mohamed Youcefi.

Dans le but de couvrir les besoins du marché local et répondre à la demande croissante de lait, plusieurs investisseurs ont bénéficié de titres de concession pour réaliser de nouvelles unités similaires, à l'instar d'un complexe de production de lait et dérivés sur une superficie de 6.000 m² au niveau de la zone d'activité de la commune de Mecheria, selon la direction locale de l'industrie et des mines (DIM).

R. E.

Maintenance industrielle automobile

Signature de deux conventions de formation

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Oran a signé, jeudi, deux conventions de formation en maintenance industrielle automobile avec deux entreprises spécialisées, a-t-on appris de son responsable.

Il s'agit de la firme suédoise

de construction automobile "Scania" et de l'entreprise française spécialisée en équipements électriques "Le grand", a précisé M. Abdelkader Touil.

En vertu de ces conventions, l'atelier de l'institut national spécialisé en formation professionnelle d'Es-Sénia a été doté d'outils d'enseignement et de deux

camions par la société "Scania" et équipé d'un laboratoire d'équipements électriques par l'entreprise "Le grand", a-t-il fait savoir.

La première convention prévoit la formation de 20 enseignants et la deuxième, celle de dix autres, dans le but de perfectionner leurs connaissances

en matière de maintenance, a-t-il ajouté.

Les deux conventions visent également à actualiser les programmes de formation dans le domaine et à organiser des stages au profit de groupes pédagogiques, selon la même source.

H. E.

Mort tragique de Mouhcine Fikri

La colère est toujours vive au Maroc

Les manifestations se sont poursuivies hier soir dans plusieurs villes marocaines notamment à Al Hoceima, où des citoyens émus par les circonstances effroyables de la mort tragique du poissonnier Mouhcine Fikri, ont appelé à des rassemblements un peu partout dans le royaume pour réclamer justice et réparation.



La militante a d'ailleurs pu observer l'"évolution des mobilisations depuis 2011." Selon elle, la tragédie illustre le "grand malaise de la société" qui n'en est pas à son premier événement déclenchant la révolte.

Selon elle, l'AMDH, de par "son ancrage national et son ouverture aux organisations internationales, reste la seule association à même de mobiliser."

"Son rôle aujourd'hui est de veiller à l'organisation d'un procès équitable : "Il ne faut pas que les responsables de ce qui s'est passé se cachent derrière des bouc émissaires et bénéficient de l'impunité", a-t-elle ajouté.

Mises en garde contre une possible répétition des manifestations de 2011

Dans un communiqué publié dimanche, l'Association marocaine des droits Humains a "condamné l'Etat marocain qui foule aux pieds la dignité des citoyens" et "maintient la région (nord) dans un état de tensions".

L'association a mis en garde contre "une possible répétition" des manifestations de 2011, et a exigé que "toutes les responsabilités soient établies".

Pendant plusieurs semaines début 2011, de nombreuses villes marocaines avaient été le théâtre de manifestations exigeant plus de démocratie et de justice sociale, et dénonçant la corruption.

Une enquête a été ouverte, mais selon des observateurs, "tout indique que cette dernière servira probablement à blanchir non seulement les fonctionnaires locaux, mais surtout les conditions de pauvreté et d'oppression imposées à la population par la monarchie."

Tandis que les témoins présents sur les lieux accusaient les fonctionnaires de donner délibérément l'ordre d'activer le compacteur de déchets alors que Fikri se trouvait à l'intérieur, selon des médias.

R. N.

Des dizaines de milliers de personnes avaient défilé à Al Hoceima, nord du Maroc, mais aussi dans les principales villes du Maroc, dont Casablanca, la capitale Rabat, Fès, Marrakech et Agadir.

Une semaine après la mort atroce du vendeur de poissons originaire du Rif, nord du Maroc, broyé par la benne d'un camion-poubelle, la colère est toujours vive au Maroc.

Un geste de désespoir, une mort atroce

Mouhcine Fikri tentait, dans "un geste de désespoir", de récupérer le stock d'espérons que venait de lui confisquer des officiers de police. Dans une scène

horrible capturée par un passant sur son téléphone portable, la vidéo montre "les fonctionnaires donnant l'ordre d'activer le compacteur à déchets quand Fikri tente d'en sortir", rapportaient des médias vendredi.

Des images et des vidéos, avec la tête de Fikri et l'un de ses bras dépassant du compacteur, ont rapidement circulé sur Internet, et des manifestations de masse ont éclaté à travers le Maroc dimanche, le jour des funérailles de Fikri.

Les manifestants d'Al Hoceima ont défilé avec des slogans dont "Mouhcine est un martyr" et "A bas le Makhzen". Beaucoup d'entre eux scandaient des slogans contre la cor-

ruption et la prévarication. Beaucoup de slogans sont en rifain. Des manifestants ont choisi aussi de défilé avec des bougies, pour rendre hommage à la mémoire de Mouhcine Fikri.

Le "Makhzen" en butte à une colère sociale

Cependant, les manifestations se sont répandues bien au-delà de la région du Rif et se sont transformées en colère sociale contre les conditions de vie au Maroc et d'opposition politique au Makhzen.

Des dizaines de milliers de personnes ont défilé dans les grandes villes du pays, exprimant leur opposition à la "hogra", c'est-à-dire l'impunité avec laquelle la

monarchie et les autorités oppriment les citoyens.

L'ancienne présidente de l'Association marocaine des droits Humains (AMDH), Khadija Ryadi, a soutenu que les Marocains qui ont manifesté un peu partout dans le pays pour protester contre la mort tragique de Mouhcine, se sont identifiés à ce vendeur de poisson broyé par le mécanisme d'un camion-benne.

"L'image de ce citoyen broyé par la pelle de la benne d'un camion d'ordures est choquante et dramatique, mais aussi très significative. La relation de l'Etat (le pouvoir) avec le citoyen est perçue comme cette image", explique-t-elle, citée par des médias mercredi dernier.

Il laisse un album prémonitoire

Lounes Kheloui s'en est allé rejoindre le firmament

Lounes Kheloui s'en est allé rejoindre le firmament, à l'aube de ce jeudi, discrètement, comme il a vécu, dans le silence et la douceur d'une matinée automnale laissant derrière lui deux albums prémonitoires. Modeste et généreux, Cheikh Kheloui, auteur compositeur interprète et un des grands maîtres du Chaabi, qui s'est éteint à l'âge de 66 ans, laisse derrière lui un dernier cadeau à ses fans : deux albums de 14 chansons dont l'enregistrement a été achevé le 20 octobre dernier, a indiqué à l'APS son ami et enfant de son village (Ihesnaouene), Cheikh Imarazene. Celui-ci qui a assisté à l'enregistrement de cet album, le qualifie de "prémonitoire". Il confie à l'APS que dans ces nouvelles chansons dont le mixage a été achevé le 20 octobre dernier et dont la sortie d'un album (composé de deux CD) était prévue vers la

fin de novembre, a confié que Cheikh Kheloui "faisait ses adieux à ce bas monde comme s'il savait qu'il n'allait pas tarder à le quitter".

L'une des chansons contenues dans ce dernier album est d'ailleurs intitulée "bqa aala kheir Adounith" (Adieu bas monde), a fait savoir Cheikh Imarazene, visiblement ému par la perte de son ami. L'auteur de la célèbre chanson "Zrigh Oudmim Athechtiqagh" a donné à la chanson algérienne 40 années de sa vie, durant lesquelles il a marqué des générations par ses chansons qui ont exprimé les joies et les peines de sa société. Né le 14 mai 1950 à Taddart Tamoukrant dans le grand village d'Ihesnawen (commune de Tizi-Ouzou), Kheloui Lounes a fait son entrée dans le monde artistique en 1968, lorsqu'il a commencé à travailler sur son premier album

qu'il enregistrera en 1972 et présentera en 1973 à la Radio algérienne Chaîne II, à l'émission de Meziane Rachid, un autre grand artiste disparu en octobre 2015. Sa discographie est riche de dizaines de poèmes qu'il habille de douces mélodies, pour leur donner vie avec sa voix chaude et son mandole.

Il aborde dans ses textes plusieurs thématiques mêlant sacré et profane, dont les difficultés de la vie, les valeurs, la séparation, l'amour de la patrie et l'amour, ce dernier thème auquel il consacre de nombreuses de ses plus belles chansons.

Si le registre musical de son oeuvre reste le chaabi, il s'était ingénié aussi à introduire dans ses chansons de notes discrètes presque imperceptibles d'autres genres musicaux, et qui font tout le charme et la singularité de son Œuvre.

Natif du même village que Cheikh El Hasnaoui, il voua une véritable admiration à ce monument du Chaabi qu'il rencontra en Côte d'Azur (France) en 1979 à l'occasion de son premier gala dans l'Hexagone. Une rencontre durant laquelle Cheikh el Hasnaoui prodigue de précieux conseils à l'enfant de son village qui réveilla en lui la nostalgie de la terre natale.

Une foule nombreuse avait pris d'assaut la maison de la culture Mouloud Mammeri où était déposée dans la matinée, la dépouille de l'artiste, pour lui rendre un dernier hommage. Elle a été ensuite transférée vers son domicile sis au quartier sud-ouest de Tizi-Ouzou où aura lieu la veillée funèbre.

L'enterrement a eu lieu, hier, dans son village natal, Ihesnaouene.

R. C.

Commune de Besbes à El Tarf

Mise en service de la nouvelle polyclinique

La nouvelle polyclinique de la commune de Besbes dans la wilaya d'El Tarf a été mis en service, jeudi a-t-on constaté.



Inscrite dans le cadre du renforcement du secteur de la santé et l'amélioration des prestations des services la nouvelle polyclinique de Besbes permettra une meilleure prise en charge des habitants de cette commune contraints, auparavant, de se déplacer jusqu'à Annaba pour des soins, a précisé le wali, Mohamed Lebka

D'un coût de 125 millions de dinars, cette nouvelle structure qui compte entre autres un service des urgences médico-chirurgicales (UMC), deux autres pour les consultations générales et spécialisées, et un pavillon mère-enfant porte le nombre global des polycliniques dans la wilaya d'El Tarf à 26, a-t-on soutenu.

Lors de l'inauguration de cette structure sanitaire, le chef de l'exécutif local a mis l'accent sur l'amélioration du service offert aux citoyens par le biais du renforcement de ce type de structures de proximité appelées à "soulager les populations des longs déplacements".

L'importance d'accorder un intérêt particulier à l'aménagement extérieur des structures livrées et le renforcement du transport urbain ont été également soulignés par le même responsable au service de pédiatrie de l'établissement public de santé de proximité. (EPSP) d'El Kala, ouvert après une opération d'aménagement.

Les travaux d'aménagement dans ce service

de pédiatrie ont permis de porter le nombre de lits de 18 à 38 en sus de 06 lits de néonatalogie, pour un montant de 07 millions de dinars, a-t-on détaillé, in situ.

Le directeur de cet établissement, Yahia Kedadcha, a indiqué, à ce propos, que cette opération, réalisée au courant de l'année écoulée, a permis à ce service d'enregistrer de meilleures conditions d'hospitalisation des patients, avec un encadrement regroupant quatre médecins, deux généralistes et deux pédiatres ainsi que 28 paramédicaux.

Un jumelage entre l'EPSP d'EL Kala et celui de Bouhadjar a permis à quatre médecins généralistes de cette localité

frontalière de profiter d'une formation en pédiatrie en vue d'une prise en charge efficiente des patients admis, a-t-on encore noté.

Par ailleurs, lors de la mise en service des structures de santé, dans le cadre des festivités du 1er novembre 1954, le wali d'El Tarf a indiqué que l'hôpital de Besbes, en cours de réalisation, d'une capacité de 240 lits, sera mis en service avant la fin de l'année en cours.

Appelé à améliorer la prise en charge des malades, cet établissement public offrira près de 200 emplois, a affirmé la même source mettant en relief l'importance de ces acquis qui traduisent l'effort déployé par l'Etat.

R. B.

Hôpital de Berrouaghia

Ouverture d'une unité des urgences cardiologiques

L'hôpital Benyoucef Benkheda de Berrouaghia, de Médéa, est doté d'une unité des urgences cardiologiques, destinée à la prise en charge des insuffisants cardiaques, a-t-on appris auprès du directeur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. L'ouverture de cette unité permettra aux patients, issus de différentes régions de la wilaya, de bénéficier de consultations, d'examen spécialisés divers et d'avis médicaux appropriés,

assurés auparavant par des structures spécialisées similaires, situées hors wilaya, a indiqué à L'APS le directeur local de la santé, Mohamed Cheggouri. L'unité des urgences cardiologique de l'hôpital de Berrouaghia, opérationnelle depuis quelques jours, est appelée à réduire "graduellement" les déplacements des patients vers les hôpitaux d'Alger et de Blida, a-t-il ajouté, précisant que toutes les conditions d'une meilleure prise en charge de ce type de pathologies sont garan-

ties au niveau de cette structure, aussi bien au plan des équipements que des compétences médicales.

Le responsable annonce, en outre, la mise en service prochaine de deux unités d'oncologie, implantées au sein des hôpitaux de Ain-Boucif, sud, et Berrouaghia.

L'entrée en fonction de ces nouvelles structures contribuera, selon lui, à alléger la pression sur l'unité d'oncologie de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa.

H. S.

Journées internationales d'oncologie médicale à Oran

Plus de 400 spécialistes attendus

Plus de 400 spécialistes, entre experts nationaux et étrangers de différents domaines touchant à la cancérologie, ont confirmé leur participation aux 3èmes journées internationales d'oncologie médicale qui se tiendront du 25 au 27 novembre prochain à Oran, a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Organisées par la Société d'oncologie médicale d'Oran (SOMO) et le centre hospitalo-universitaire d'Oran, en partenariat avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ces 3èmes journées ont pour objectif l'échange d'expériences sur les moyens et méthodes à mettre en place pour améliorer la prise en charge des patients dans un cadre concerté et pluridisciplinaire, ont-ils ajouté.

En plus des réunions de concertation pluridisciplinaire, les travaux de cette manifestation scientifique s'articulent autour de quatre thèmes majeurs, à savoir le cancer du sein au stade précoce, le cancer de l'ovaire, le plan national du cancer 2015-2019, selon les mêmes sources.

Le programme prévoit également, parallèlement à ces journées, des séances dédiées à la formation d'infirmiers de différents services d'oncologie de l'ensemble du territoire national. L'enseignement portera sur la gestion des effets secondaires et l'entretien des chambres implantables, a souligné le chef de service oncologie au CHU Oran, Dr Abdelkader Bousahba.

H. L.

Différentes questions abordées

La médecine dentaire pédiatrique débattue à Constantine

La prévention et la thérapeutique chez l'enfant en médecine dentaire ont été les thèmes débattus jeudi à Constantine lors de la deuxième journée de médecine dentaire de l'hôpital militaire régional universitaire Commandant Abdelali Benbaâtouche(HMRUC).

Cette rencontre médicale et scientifique, dont le coup d'envoi a été donné par le général Mabrouk Cheddadi, directeur du HMRUC, a été marquée par la présentation de plusieurs communications sur des thèmes concernant les multiples pathologies bucco-dentaires et les nouvelles notions d'odontologie pédiatrique.

Les intervenants, médecins dentistes exerçant dans les hôpitaux militaires de Béchar, Constantine et d'Alger, et dans les centres hospitalo-universitaires (CHU) d'Oran, de Sidi Bel Abbes, d'Annaba, et d'Alger Béni Messous et Mustapha Pacha ont abordé différentes questions liées à leur pratique, telles que l'imagerie en orthopédie dento-faciale, les manifestations bucco-dentaires des maladies rares chez l'enfant, l'orthodontie ou encore la mise en place de prothèses dentaires, apportant leurs témoignages quant aux nouvelles techniques thérapeutiques pour la prise en charge des pathologies auxquelles ils sont confrontés.

S'exprimant en marge de cette 2ème journées de médecine dentaire, le colonel Hamada Ahmed président du comité d'organisation de ces assises scientifiques, a indiqué que cette initiative, vise à permettre l'échange d'expérience et à améliorer les soins bucco-dentaires chez l'enfant.

Il a, par ailleurs, insisté sur l'importance du traitement précoce des maladies dentaires, rappelant que ces dernières peuvent avoir des conséquences graves sur l'organisme et provoquer des maladies lourdes à long terme des problèmes cardiovasculaires.

K. N.

Devenue une pratique commerciale

Le Cambodge interdit le recours aux mères porteuses

Le Cambodge a décidé de bannir le recours aux mères porteuses, une pratique commerciale qui s'est développée très rapidement ces derniers mois dans le pays.

"La gestation pour autrui est absolument interdite", a écrit le ministère de la Santé dans une note envoyée la semaine dernière aux cliniques offrant ce type de services.

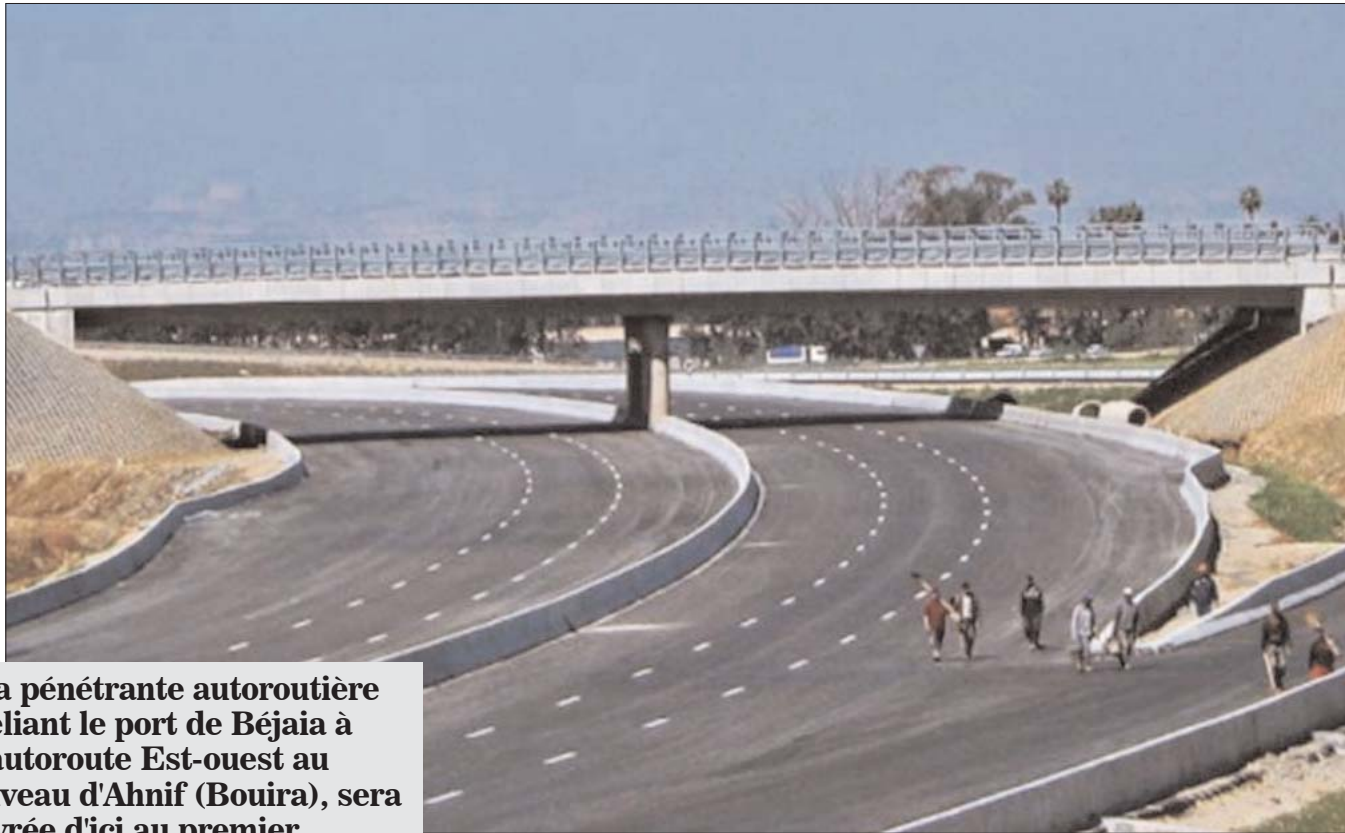
Le gouvernement cambodgien, inquiet des dérives, "travaille à une loi qui permettra de protéger les femmes et les enfants pour éviter qu'ils ne deviennent l'objet de trafic", a précisé Phon Puthborey, porte-parole du ministère des affaires féminines.

La fermeture de plusieurs cliniques en Thaïlande mais aussi en Inde, qui vient de demander aux établissements de ne plus prendre de clients étrangers, a dopé la demande au Cambodge, relèvent des observateurs.

G. L.

Au 1^{er} trimestre 2017

Livraison de la pénétrante autoroutière Ahnif-Béjaia



La pénétrante autoroutière reliant le port de Béjaia à l'autoroute Est-ouest au niveau d'Ahnif (Bouira), sera livrée d'ici au premier trimestre 2017, a indiqué jeudi à l'APS le directeur régional de l'agence nationale des Autoroutes (ANA-centre), Braihiti Nadir.

Pour cette pénétrante devant relier Béjaia à l'Autoroute Est-ouest à Ahnif sur une distance de 100 km, «les travaux connaissent un taux d'avancement de 95 % pour ce qui est de la partie des 14 km de Bouira, alors que les travaux sur la section principale Ahnif-Akbou longue de 50 km, sont à un taux de 85 %», a expliqué le responsable lors d'une visite d'inspection du projet par le wali Mouloud Chérifi.

Malgré les retards accusés auparavant à cause des oppositions de quelques propriétaires ainsi que de contraintes liées au déplacement de réseaux du gaz, d'électricité ainsi que d'assainissement, ce projet avance à un rythme satisfaisant, dont la réalisation est confiée au groupement sino-algérien CRCC-SAPTA, a souligné le wali.

Jijel

La wilaya a bénéficié de plus de 6 000 projets

La ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia, a affirmé jeudi que le gouvernement «est soucieux» de soutenir ses efforts pour appuyer le processus de développement dans la wilaya de Jijel à travers l'inscription de 6 112 projets de développement depuis 1999 à ce jour. La wilaya de Jijel a bénéficié de 6 112 projets de développement d'un montant de plus de 242 milliards de DA répartis entre projets sectoriels et locaux», a indiqué Mme Eddalia qui répondait à une question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdenacer Kayous, destinée au Premier ministre, Abdelmalek Sellal, sur le développement et l'investissement à Jijel.

Elle a précisé que la concrétisation de ces programmes venait ainsi «répondre aux besoins des citoyens et améliorer les indicateurs économiques dans la région à travers la création d'une infrastructure de base pour encourager les projets d'investissement sectoriels et les grands projets restructurants».

Ce dernier s'est dit également satisfait de la cadence des travaux ainsi que des moyens mobilisés sur le chantier pour la réalisation de cette pénétrante ainsi que de la gare de péage, dont le taux d'avancement avoisine les 40 %, selon la fiche technique présentée sur place. Pour ce qui est des échangeurs autoroutiers Est et Ouest de Bouira, les travaux de réalisation sont en phase finale, tandis que le projet des deux gares de péages prévues au niveau de ces deux échangeurs ainsi que celle d'Ahnif, se poursuivent toujours pour être livrés d'ici à fin 2017, d'après les prévisions affichées par les responsables de l'Agence de gestion des autoroutes (AGA).

Les autorités locales de la wilaya ont également inspecté le chantier de réalisation de la pénétrante autoroutière reliant Bouira à la wilaya de Tizi Ouzou sur une distance de 48 km, dont la réalisation est confiée à une entreprise turque Oznug. «Les travaux avancent à une cadence acceptable et ce malgré la difficulté du terrain accidenté et montagneux dont deux ouvrages d'art sont prévus sur ce tracé autoroutier, un viaduc de 1,3 km et un tunnel de 900 mètres», a indiqué M. Chérifi lors d'un point de presse.

Mme Eddalia a souligné également qu'entre autres projets restructurants dont a bénéficié la wilaya de Jijel, figure un projet pour la réalisation d'une route nationale sur une longueur de 90 Km dont 75 Km une route à double voie outre 35 infrastructures et la réalisation de l'autoroute reliant le port de Jenjen à l'autoroute est-ouest dans la wilaya de Sétif sur une distance de 110 Km pour un coût de 164 milliards de DA. Ce projet revêt une «importance capitale pour les autorités publiques qui le considère comme étant un des axes stratégiques du développement pour l'ensemble de la région», a-t-elle encore dit. Elle a rappelé en outre, qu'un autre projet de construction d'une station d'épuration des eaux usées dans la ville d'El Milia avec renouvellement et réalisation d'un réseau de distribution d'eau potable dans plusieurs régions avoisinantes en sus de la réalisation de plusieurs barrages dans la même région.

La ministre chargée des Relations avec le Parlement a estimé à cette occasion, que

S'agissant des travaux de remise à niveau du tronçon autoroutier entre Lakhdaria et Bouira sur une distance de 33 km, les travaux devront connaître leur fin d'ici à la fin de l'année pour que la totalité du tronçon soit ouverte à la circulation après la fin des travaux de stabilisation de la zone des glissements de Djebahia, a expliqué le directeur de l'ANA, Ali Khelifaoui.

Au cours de cette visite, le wali de Bouira a procédé à l'ouverture à la circulation d'une section de 1,5 km au niveau d'Ain Chriki et ce au grand dam des usagers de l'Autoroute Est-Ouest, qui attendent impatiemment la fin du chantier, qui aura duré près de trois ans puisque les travaux avaient été lancés en septembre 2013. Cette visite a été l'occasion pour les responsables de la wilaya de s'enquérir des Travaux de mise à niveau du tunnel d'Ain Chriki, qui devra être doté d'équipements et matériels modernes et adaptés aux normes internationales en matière de sécurité, selon les détails recueillis auprès des responsables du projet. Cette opération sera achevée d'ici au mois de mars 2017, selon les prévisions de l'entreprise réalisatrice.

H. L.

Oran

Les cartes Chifa livrées à domicile aux personnes âgées

■ Les services de la Casnos à Oran ont effectué récemment une opération «solidarité» pour livrer à domicile des cartes Chifa à une centaine de personnes âgées, a-t-on appris jeudi de la directrice locale de cette caisse, Karima Benhadjar.

Cette opération a été lancée suite à l'accumulation des cartes non réclamées par leurs propriétaires, a-t-elle indiqué à l'APS, ajoutant qu'il a été ainsi décidé d'aller vers les personnes âgées au lieu d'attendre qu'elles se déplacent jusqu'au siège.

Une sélection a permis de dégager une centaine de bénéficiaires âgés de 60 ans mobilisant deux assistants sociaux qui se sont chargés de la mission de livraison à domicile, a-t-elle ajouté déclarant «nous essayons de prendre des mesures pour faciliter la chose à ces personnes et d'autres catégories vulnérables».

Plus de 400 cartes n'ont pas été encore réclamées par leurs titulaires, a noté la directrice de la Casnos à Oran appelant ceux qui ont effectué des demandes de carte Chifa à se rapprocher des guichets de la Casnos pour les récupérer.

La Casnos Oran a délivré, jusqu'à ce jour à Oran, plus de 33.600 cartes Chifa dont 11.700 pour des retraités.

H. T.

Souk-Ahras Des foyers raccordés au réseau du gaz naturel

■ Pas moins de 400 foyers résidant dans l'agglomération secondaire de Boukebch, au niveau de localité d'Ouillen (Souk-Ahras), ont été raccordés, jeudi, au réseau de distribution du gaz naturel, a-t-on constaté.

Cette opération qui a englobé la réalisation de 5 km de conduite de transport et de 11 km de distribution, a nécessité un investissement public de 260 millions de dinars puisé du programme quinquennal 2010-2014, a affirmé le directeur local de l'énergie, M. Boumediene Saghiri.

M. Saghiri a déclaré, au cours d'un exposé sur la situation du secteur de l'énergie présenté au wali lors de cette cérémonie, que l'agglomération secondaire de Boukebch, située dans une zone montagneuse et connue par son hiver rude et rigoureux, est la quinzième agglomération à être raccordée, au réseau de distribution du gaz naturel. Il a par ailleurs ajouté que 1.000 autres foyers de la localité frontalière d'Ain-Zana, ainsi que 400 foyers dans l'agglomération secondaire de Battoum (Taoura), seront raccordés avant la fin de l'année en cours.

Le taux de couverture de la wilaya de Souk-Ahras en matière de gaz naturel devra atteindre les 77 % au terme de l'exécution, d'ici au premier trimestre 2017, des programmes engagés, a-t-on noté.

R. N.

R. K.

CONFLITS ▶▶

Turquie

Onze députés du parti pro-kurdes arrêtés

La police turque a arrêté jeudi onze parlementaires du Parti démocratique des peuples (HDP, pro-kurde), dont ses deux co-présidents, Selahattin Demirtas et Figen Yüksekdag, a annoncé le ministère de l'Intérieur.



Deux autres députés sont visés par des mandats d'arrestation qui n'ont pu être exécutés, les parlementaires étant à l'étranger.

Selahattin Demirtas et Figen Yüksekdag, qui co-dirigent le HDP, ont en revanche été arrêtés à leur domicile, à

Diyarbakir, la grande ville kurde du sud-est turc pour le premier et à Ankara pour la seconde.

La police a également mené des perquisitions dans les locaux du HDP à Ankara. Des images diffusées par la télévision montrent des responsables du parti apostro-

phant la police et un journaliste de Reuters a constaté que des véhicules de police bouclaient les alentours du bâtiment.

Les autorités turques reprochent aux parlementaires d'avoir refusé de témoigner dans des dossiers liés à "la propagande terroriste", ont expliqué leurs avocats. "Le HDP appelle la communauté internationale à réagir contre le coup d'Etat que mène le régime d'Erdogan", a déclaré le HDP sur son compte Twitter.

"C'est une très mauvaise nouvelle pour la Turquie. Encore une fois", a déploré sur son compte Twitter Kati Piri, rapporteur du Parlement européen sur la Turquie.

Selon de nombreux Turcs, l'accès aux réseaux sociaux tels que Twitter, Facebook ou au système de messagerie WhatsApp, était

perturbé, sans que l'on puisse établir avec certitude un lien entre ces difficultés et les arrestations.

Turkey Blocks, une organisation spécialisée dans la surveillance d'internet, a confirmé que l'accès à Twitter et à la messagerie WhatsApp avait été bloqué dans le pays.

Ankara accuse de longue date les membres du HDP d'être liés au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), une organisation armée qualifiée de terroriste par la Turquie, mais également par les Etats-Unis et l'Union européenne.

Avec 59 sièges, le HDP est la troisième formation politique la plus représentée au Parlement turc. Depuis juin, les députés ne sont plus protégés par l'immunité parlementaire.

Reuters

Reuters

Syrie

Bombardements rebelles sur un axe d'évacuation d'Alep

Des roquettes tirées par les rebelles ont visé vendredi un axe d'évacuation au nord d'Alep pour les insurgés ou civils qui veulent quitter les quartiers assiégés de la ville dans le cadre d'une trêve unilatérale déclarée par Moscou, selon la télévision officielle.

"Le correspondant de la chaîne d'information syrienne Al-Akhbariya a été blessé par des éclats de roquettes tirées par les terroristes sur le passage du Castello", a indiqué un bandeau sur la télévision officielle, en référence à ce couloir. L'agence officielle Sana a affirmé que sept roquettes avaient été tirées sur la route du Castello et que les "groupes terroristes ont empêché les civils de quitter les quartiers-est", contrôlés par les rebelles.

AFP

Irak

9.700 enfants déplacés dans la région de Mossoul

Environ 9.700 enfants ont été déplacés dans la région de Mossoul, en Irak, depuis le début des opérations militaires contre le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech), a indiqué le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef).

Dans un communiqué de presse rendu public jeudi, l'Unicef a précisé que "ces enfants font partie des quelques 20.700 personnes déplacées depuis le début des opérations militaires visant à reprendre la ville de Mossoul à Daech". "J'ai rencontré des mères et des enfants qui étaient si soulagés d'être sortis vivants", a déclaré la chef des opérations sur le terrain de l'Unicef en Irak, Pernille Ironsode, suite à sa visite du site d'identification et de contrôle de Nargizlia. "Ils ont clairement traversés beaucoup d'épreuve", a-t-elle ajouté. "La plupart des nouvelles personnes sont arrivées épuisées, démunies, parfois même pieds nus, et incertaines sur ce qui allait leur arriver", a-t-elle déploré.

R. I.

Afghanistan

30 civils tués dans un raid de l'Otan à Kunduz

Au moins 30 civils afghans, dont des femmes et des enfants, ont été tués selon des responsables afghans par une frappe aérienne menée par l'Otan à Kunduz, haut lieu de l'insurrection talibane où deux soldats américains ont été tués jeudi, ont indiqué les autorités locales.

Le raid a eu lieu tôt jeudi, après des combats dans lesquels deux soldats américains et trois membres des forces spéciales afghanes ont été tués au cours d'une opération anti-talibans à Kunduz.

Il était difficile dans l'immédiat d'établir clairement le lien entre les deux événements, qui mettent en évidence l'insécurité grandissante après que les talibans ont tenté de conquérir Kunduz le mois dernier pour la deuxième fois en un an.

"Les forces afghanes et les troupes de la coalition ont conduit une opération conjointe contre les insurgés talibans", a indiqué Mahmood Danish, porte-parole de l'exécutif de cette province du nord afghan. "Dans le bombardement, 30 civils afghans ont péri, et 25 autres ont été blessés".

Un porte-parole de la police, Mahmoodullah Akbari, a confirmé le bilan, ajoutant qu'il y avait plusieurs enfants dont un nourrisson de trois mois, parmi les morts.

"Ils dormaient lorsque leur maison a été attaquée par les troupes de la coalition", a-t-il déclaré.

Dans un bref communiqué sur Twitter, l'opération de l'Otan en Afghanistan, Resolute support (RS), a confirmé avoir mené des frappes aériennes à Kunduz "pour défendre des forces alliées sous le feu", précisant qu'il y aurait une enquête sur les allégations de victimes civiles.

Des manifestations empreintes d'émotion ont éclaté à Kunduz après le raid. Des dizaines de proches des victimes se sont rassemblées devant les bureaux du gouverneur, transportant les corps des défunts.

G. O.

Attentat à la voiture piégée à Diyarbakir

Un attentat à la voiture piégée a frappé vendredi le centre de Diyarbakir, la grande ville du sud-est de la Turquie, ont annoncé les services du gouverneur local, confirmant des informations des médias turcs qui font état d'un mort et au moins 30 blessés.

Les autorités locales ont imputé l'attaque aux séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

L'explosion s'est produite près d'un commissariat de police où sont gardés à vue plusieurs parlementaires appartenant au HDP, le parti d'opposition pro-kurdes, au lendemain de leur arrestation.

Reuters

Yémen

Londres propose une résolution à l'ONU pour faire cesser les combats

Le Royaume-Uni a commencé à discuter avec certains de ses partenaires du Conseil de sécurité de l'ONU d'un projet de résolution exigeant une nouvelle trêve des combats au Yémen et la reprise de négociations sur la base du plan de paix proposé par les Nations unies. La "feuille de route" élaborée par le médiateur de l'ONU Ismaïl Ould Cheikh Ahmed pour mettre fin au conflit qui dure depuis 19 mois a pour l'instant été rejetée par le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, et les rebelles Houthis armés qu'il combat avec le soutien de Ryadh veulent la modifier en profondeur. Le projet britannique exige que "toutes les parties au conflit" respectent de nouveau les termes d'un accord de cessation des hostilités conclu en avril mais qui avait ensuite été violé. Le texte les invite aussi

à reprendre "immédiatement" avec le médiateur de l'ONU "des consultations en vue d'un règlement politique, sans conditions préalables et de bonne foi (...) sur la base de la feuille de route".

Celle-ci prévoit des arrangements militaires pour le retrait des forces et le dépôt des armes lourdes ainsi que la nomination d'un nouveau vice-président et la formation d'un "gouvernement d'union nationale". Le Royaume-Uni propose enfin au Conseil d'appeler les belligérants à respecter autant que possible leur obligation de préserver les civils en prenant "toutes les précautions possibles", à faciliter un "accès libre, sûr et rapide" pour l'aide humanitaire et à assurer un meilleur ravitaillement en nourriture, carburant et médicaments du pays, soumis à une blocus maritime.

Les belligérants devront aussi mener

des "enquêtes complètes, transparentes et rapides" sur les exactions commises pendant ce conflit et s'efforcer d'en sanctionner les coupables. Aucune date n'a été fixée pour un vote sur ce texte, qui pourrait être présenté à l'ensemble des 15 pays du Conseil d'ici la fin de la semaine, selon des diplomates. Londres avait retardé plusieurs fois la présentation de son projet pour ne pas interférer avec la médiation de l'ONU. Le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi a rejeté en bloc le plan de paix onusien mais l'Arabie saoudite "s'efforce de le convaincre de l'accepter", a expliqué un diplomate. Il a estimé utile que le Conseil fasse pression en soutenant formellement ce plan. Le médiateur de l'ONU était attendu jeudi à Sanaa, contrôlée par les Houthis, pour de nouvelles consultations.

R. I.

Soudan du Sud

Nairobi accuse l'ONU d'avoir cédé aux pressions de certains pays

Le Kenya a accusé jeudi l'ONU d'avoir cédé aux pressions de certains pays visant à rejeter la responsabilité des lacunes des Casques bleus au Soudan du Sud sur leur commandant kényan.



A la suite d'une enquête interne, le commandant kényan de la mission onusienne au Soudan du Sud (Minuss) a été limogé pour sanctionner l'inaction des Casques bleus lors des violences de juillet à Juba.

En réaction, Nairobi a annoncé son retrait de la Minuss, où opéraient un millier de soldats kényans.

Le Département d'Etat américain a souhaité que le Kenya revienne sur sa décision. Son porte-parole adjoint Mark Toner a souligné le rôle "précieux" des soldats kényans dans les opérations de maintien de la paix et exprimé l'espoir "qu'ils continueront à jouer un rôle".

L'enquête de l'ONU a été suscitée et orientée par "certains membres présents et futurs du Conseil de sécurité" et l'ONU l'a menée avec un "a priori" conduisant à choisir comme "bouc émissaire" le

général Johnson Ondieki, a affirmé jeudi l'ambassadeur kényan à l'ONU Macharia Kamau. Il a estimé qu'il s'agissait en fait d'un "échec global". La responsabilité devrait donc être "collective", a-t-il jugé, et s'étendre à la fois au commandement conjoint des unités de Casques bleus sur place et à la direction du département de maintien de la paix, au siège de l'ONU à New York, au lieu de "rendre responsable un seul individu". Qualifiant cette enquête de "honteuse et injuste", il n'a pas nommé les pays qui auraient fait pression mais le rapport de l'enquête interne pointe du doigt des Casques bleus chinois et népalais. Par ailleurs, l'Ethiopie a des troupes au sein de la Minuss et doit entrer en janvier comme membre non permanent au Conseil de sécurité. Le département du maintien de la paix de l'ONU est dirigé

par le Français Hervé Ladsous. La Chine et la France sont membres permanents du Conseil.

Le général Ondieki a été remplacé par son adjoint, le général chinois Chaoying Yang. Le Kenya a tenté en vain de faire revenir le secrétaire général Ban Ki-moon sur sa décision, arguant du fait que le général Ondieki n'avait pris son poste que trois semaines avant les violences de juillet à Juba.

Le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric a défendu la décision de M. Ban, soulignant "qu'elle ne visait pas le Kenya" --dont la contribution au maintien de la paix est "appréciée", a-t-il dit-- mais seulement "le commandant de la force" de l'ONU.

Celui-ci a été sanctionné pour ses décisions opérationnelles et il n'y a "pas eu de conclusion déterminée à l'avance", a-t-il affirmé, laissant entendre que la décision

était irrévocable.

Avant un examen du rapport au Conseil de sécurité, le représentant permanent adjoint russe Petr Iliichev a estimé que le limogeage avait été "prématuré" et devait être reconsidéré. Mais il a rappelé qu'une telle décision était l'apanage du secrétaire général.

M. Dujarric a relevé que M. Ban "avait toute confiance" en M. Ladsous, qui a "déploré" devant la presse la décision "souveraine" du Kenya de retirer ses troupes tout en qualifiant les conclusions du rapport "irréfutable".

Le Kenya est "un contributeur solide" de Casques bleus, a-t-il ajouté. Il a aussi fait valoir que de nombreux civils sud-soudanais réfugiés dans des bases de l'ONU avaient survécu grâce à la protection des Casques bleus.

AFP

Niger

20 morts lors d'affrontements entre éleveurs et agriculteurs

Au moins 20 personnes ont été tuées et 41 blessées au Niger lors d'affrontements, mardi, entre des agriculteurs et des éleveurs près de Bangui, une localité de la région de Tahoua (ouest), selon un nouveau bilan communiqué par les autorités locales jeudi.

"Mardi, nous avons enterré dix-huit personnes et hier (mercredi) deux blessés graves ont succombé à leurs blessures, donc il y a eu vingt morts", a indiqué Mahaman Oumarou, maire de Bangui. Un précédent bilan a fait état de 18 morts. Les affrontements "à l'arme blanche ont éclaté dans la matinée, lorsqu'un troupeau de bovins appartenant à un éleveur a dévasté un champ de céréales", avait expliqué sous couvert d'anonymat un élu local, cité par l'AFP. En représailles, "munis d'armes blanches, des jeunes (agriculteurs) surexcités ont fait une descente en ville (à Bangui) pour s'en prendre à des familles (d'éleveurs).

Ils ont brûlé 22 habitations, tué 18 personnes pour la plupart des femmes, des enfants et des vieillards, dont 7 ont été brûlés vifs", avait rapporté mercredi la radio publique nigérienne. Le ministre de l'Intérieur, Mohamed Bazoum, s'est rendu mercredi après-midi à Bangui, commune de 140.000 habitants, pour s'enquérir de la situation, avait indiqué jeudi la même radio. "38 personnes, essentiellement des agriculteurs", ont été arrêtées "dans le cadre d'une enquête" ouverte après ces violences, a affirmé la police relayée par les médias.

T. L.

Nigeria

Les actes de vandalisme sur les oléoducs enregistrent une baisse

Les actes de vandalisme sur les oléoducs au Nigeria ont enregistré une baisse de 28,94% depuis le mois d'août suite à l'intervention du gouvernement pour mettre fin aux attaques contre des installations pétrolières dans la région du delta du Niger.

Dans un communiqué publié sur le site Internet de la compagnie publique, Nigerian National Petroleum Corporation, il est indiqué que le nombre d'incidents de vandalisme sur oléoducs avait baissé depuis août par rapport à son niveau de 311 incidents au mois de juillet. Le gouvernement nigérian discute actuellement avec les parties prenantes de la région du delta du Niger pour poursuivre les négociations sur un accord de paix avec des rebelles qui tentent d'entraver la production pétrolière dans cette région du pays.

La dernière réunion en date, présidée par le président Muhammadu Buhari, s'est ouverte lundi sur une déclaration des dirigeants de la région du delta du Niger, annonçant leur souhait d'une "paix durable". Les actes de vandalisme dans la région ont entraîné une baisse de la production pétrolière, une des principales ressources de l'économie nigérienne.

R. A.

Tunisie

Les recettes touristiques toujours en baisse à fin septembre

Les recettes touristiques en Tunisie ont enregistré au cours des neuf premiers mois de l'année une baisse de plus de 8% par rapport à la même période en 2015, selon des chiffres officiels. Du 1er janvier au 31 septembre, la Tunisie a enregistré quelque 1,8 milliard de dinars de recettes (730 millions d'euros), contre 1,97 md l'année précédente (800 M EUR), soit une baisse de 8,4%, d'après des données publiées sur le site du ministère du Tourisme. La chute atteint 34,1% si l'on se rapporte au neuf premiers mois de 2014, avant les attaques terroristes contre le musée du Bardo et sur une plage de Sousse, en mars et juin 2015 (60 morts dont 59 touristes étrangers).

Grâce à un mois de septembre relativement favorable, le nombre de nuitées globales en 2016 (14,84 millions) est ainsi devenu pour la première fois supérieur à celui de 2015 (14,01).

Début octobre, la Tunisie a par ailleurs enregistré la venue d'un premier bateau de croisière depuis le drame du Bardo, et les autorités espèrent un "retour progressif" de ce trafic à compter de janvier.

R. N.

RD Congo

Libération des militants prodémocratie arrêtés

Cinq militants du mouvement citoyen Filimbi arrêtés samedi à Kinshasa ont été libérés sous caution mercredi soir, quelques heures après la libération d'un autre membre du même mouvement arrêté pour "espionnage" en République démocratique du Congo, a-t-on appris auprès de l'organisation.

"Nous avons tous été libérés ce soir (mercredi). Nous sommes convoqués le 9 novembre", mais "les enquêtes doivent se poursuivre", a déclaré à l'AFP Carbonne Beni wa Beya, l'un des cinq militants de Filimbi arrêtés samedi en même temps que leur chauffeur.

M. Beni wa Beya est l'un des dirigeants de Filimbi.

Les six hommes, qui étaient détenus au parquet de Kinshasa-Gombe, ont été libérés sous caution. Ils avaient été interpellés après une manifestation contre la prolongation du mandat du président congolais Joseph Kabila, qui prend fin le 20 décembre.

Leur libération a eu lieu quelques heures après celle d'un autre militant, Arciel Beni, qui avait été arrêté lundi et accusé "d'espionnage des services de la police" alors qu'il filmait l'arrestation des six premiers. M. Kabila est au pouvoir depuis 2001 et la Constitution lui interdit

de se représenter, mais le chef de l'Etat est resté silencieux sur son avenir politique et ses intentions.

La présidentielle qui devait se tenir avant la fin de cette année a été reportée à avril 2018 dans le cadre d'un accord conclu entre la majorité et une frange minoritaire de l'opposition.

Filimbi (Coup de sifflet en swahili), qui se présente comme un collectif de différents mouvements citoyens congolais, est opposé à toute prolongation du mandat de M. Kabila au-delà du 20 décembre et plaide pour une tenue de la présidentielle en 2017.

Agence

Procès de Simone Gbagbo

Nouveau report, faute de témoins

Le procès de Simone Gbagbo, l'ex-première dame de Côte d'Ivoire, pour crimes contre l'humanité a une nouvelle fois été suspendu mercredi car les personnalités ivoiriennes que la défense veut faire entendre n'avaient pas été convoquées.



Simone Gbagbo, qui avait récemment refusé de comparaître, était présente ce mercredi. Le procès doit reprendre lundi.

"Nous constatons avec regret que les témoins n'ont pas reçu les citations à comparaître", a annoncé le juge Boiqui Kouadjo, après une heure de débats.

M. Kouadjo a promis leur venue "le 16 novembre prochain, mais après des témoins anonymes dont la comparution devra débiter le lundi" 7 novembre.

"Voulons-nous que le procès se poursuive ou pas? Si nous voulons que ce procès continue, il faut que les acteurs des faits viennent. Il n'y aura pas d'autres solutions à part ça", s'est insurgé Me Ange Rodrigue Dadje, l'un des avocats

de Simone Gbagbo.

Le 24 octobre, alors que devait commencer la première audience consacrée aux témoins de la défense, celle-ci a demandé à entendre l'actuel président de l'Assemblée nationale, l'ancien chef de la rébellion Guillaume Soro, l'ancien Premier ministre Jeannot Kouadio Ahoussou, l'ex-ministre Charles Koffi Diby, l'ex-patron de l'armée, le général Philippe Mangou, ainsi que le directeur général de la police nationale Brindou M'Bia.

"A partir du moment où ces personnes ont été citées, il revient à la Cour et au parquet général de prendre les meilleures dispositions pour que ces personnes puissent comparaître" a souligné la défense.

Mais pour le procureur général Aly Yéo, "il n'est prévu nulle part que le procureur (...) convoque quelqu'un".

"On constate que l'accusée est incapable de faire comparaître ses témoins, on ne peut demander à son adversaire de faire venir ses témoins pour elle", a souligné M. Yéo.

La défense de Mme Gbagbo va se réunir dans les jours qui suivent avec leur cliente pour arrêter une "position définitive sur la conduite de la suite du procès".

La Cour d'assises d'Abidjan juge Mme Gbagbo depuis le 31 mai. Elle est citée pour son implication présumée dans des tirs d'obus sur le marché d'Abobo, un quartier favorable à Alassane Ouattara - le rival de son mari à la

présidentielle de novembre 2010 - , dans la sanglante répression des femmes d'Abobo et pour sa participation à une cellule de crise qui planifiait et organisait des attaques menées par des milices et des membres des forces armées proches du régime.

Ces crimes ont été commis lors de la crise post-électorale de 2010-2011 qui a fait plus de 3.000 morts en cinq mois dans le pays après le refus de M. Gbagbo de reconnaître la victoire de M. Ouattara à la présidentielle de novembre 2010.

Simone Gbagbo comparait alors qu'elle purge déjà une première peine de 20 ans de prison pour "atteinte à la sûreté de l'Etat", prononcée en 2015.

AFP

Côte d'Ivoire

Le président qualifie le référendum de "plébiscite"

Le président ivoirien Alassane Ouattara a qualifié jeudi de "plébiscite" la victoire écrasante avec 93,42% des suffrages en faveur de la nouvelle Constitution lors du référendum de dimanche.

"42,42% de participation, 93,42% de oui (...) c'est vraiment un plébiscite", a-t-il déclaré en ouverture du conseil des ministres, estimant que "le taux de participation de 42% (était) un bon taux pour un référendum".

L'opposition ivoirienne avait, de son côté, appelé au boycottage du scrutin. "Ce sont des chiffres manifestement truqués qui ne correspondent pas à la réalité. Nous avons tous été

témoins du désert électoral (de dimanche)", a notamment estimé Pascal Affi Nguessan, le président du principal parti d'opposition, le Front populaire ivoirien (FPI) fondé par l'ancien président Laurent Gbagbo.

La Côte d'Ivoire va entrer dans sa IIIe République, une fois les résultats du référendum validés par le Conseil Constitutionnel et le texte promulgué par le président, ce qui devrait se faire dans les prochains jours.

Selon le pouvoir, la nouvelle Constitution, voulue par le président Ouattara, devait permettre de tourner la page d'une décennie de crise politico-militaire notamment en évacuant le

concept d'"ivoirité", permettant de clarifier les conditions d'éligibilité du président.

Ses détracteurs avaient reproché à M. Ouattara son origine burkinabè et contesté son éligibilité (il n'avait pu se présenter que grâce à un décret). Ce concept d'"ivoirité" a miné la stabilité du pays pendant plus de dix ans.

Le projet prévoit aussi la création d'un poste de vice-président qui alimente les fantasmes. En outre, ce texte crée un Sénat, institutionnalise la Chambre des rois et chefs traditionnels et étend le domaine de compétence du Conseil économique et social à l'environnement.

AFP

Gabon

Interpellations au siège d'un journal d'opposition

Plusieurs personnes ont été interpellées jeudi matin au siège du journal gabonais d'opposition Echos du Nord dans la capitale Libreville, a-t-on appris auprès du journal et du gouvernement.

Des hommes armés en civil sont entrés dans la salle de rédaction alors que les journalistes de ce trihebdomadaire bouclaient l'édition à paraître vendredi, a indiqué à l'AFP l'un de leurs collègues, Wilfried Kombé-Nziengui.

"Ils ont embarqué tout le monde, une vingtaine de personnes. Ils étaient armés de pistolets automatiques", a témoigné M. Kombé, qui affirme avoir réussi à se cacher.

"Neuf personnes" ont été interpellées pour être auditionnées dans le cadre d'une enquête, a déclaré pour sa part à l'AFP le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nzé.

Selon lui, l'enquête porte sur un article paru mercredi mention-

nant "l'imminence d'un coup d'Etat militaire" après la réélection contestée du président Ali Bongo Ondimba.

L'article titrait sur l'arrestation du patron de la Direction générale de la documentation et de l'immigration (DGDI), ex-Cédoc, les services de renseignement également chargés des titres de séjour délivrés aux étrangers), le général Célestin Embinga. Cette information a été démentie par d'autres médias.

Les personnes interpellées,

journalistes et personnels administratifs, "ont été emmenées au Cédoc", a indiqué à l'AFP le directeur de la publication, Désiré Ename, joint à Paris où il affirme être "contraint de vivre".

Le journal d'opposition qualifie régulièrement le pouvoir gabonais de "junte militaro-putschiste". Il avait abondamment couvert le meeting de l'opposant Jean Ping samedi dernier à Paris devant plusieurs centaines de Gabonais de l'étranger. Le rival d'Ali Bongo avait répété qu'il se considérait

comme le vainqueur de l'élection présidentielle du 27 août dernier.

Dans son édition de mercredi, le journal s'en prenait, photos à l'appui en Une, au Premier ministre français Manuel Valls et au roi du Maroc Mohamed VI (en visite privée au Gabon, rapportait le même jour un autre journal, l'Union).

"Le Gabon n'est pas une province du Maroc", "Mohamed VI, Valls, ils vous honniront!", titrait le journal.

AFP

Afrique du Sud L'ANC salue le rapport sur "la captation de l'Etat"

■ Le parti au pouvoir en Afrique du Sud, (African National Congress, ANC), a salué jeudi la publication du rapport sur "la captation de l'Etat", expliquant qu'il "sert de base concrète pour avancer".

Le rapport, publié mercredi, porte sur les accusations de conduite inadéquate et contraire à l'éthique du président Jacob Zuma et d'autres fonctionnaires au cours du limogeage et de la nomination de ministres du gouvernement et d'administrateurs d'entreprises nationales.

Le rapport fait la lumière sur la façon dont la famille indienne Gupta pourrait avoir influencé la nomination de ministres du gouvernement et de plusieurs directeurs de conseils d'entreprises nationales, comme Eskom, Denel, South African Airways (SAA) et Transnet.

Le rapport de 355 pages implique M. Zuma, son fils Duduzane, le ministre de la Gouvernance coopérative et des Affaires traditionnelles, Des Van Rooyen, et le ministre des Ressources minérales, Mosebenzi Zwane, entre autres.

MM. Van Rooyen et Zwane ont été nommés en 2015 sous l'influence illégitime de la famille Gupta, selon le rapport.

Le document sert de base concrète pour l'ANC et la société en général pour discuter des allégations qui y sont contenues et traiter de ses résultats, a indiqué le parti dans un communiqué.

"Nous sommes contents de l'activisme que la société civile en général a montré en participant à la lutte contre la corruption", a souligné le porte-parole national de l'ANC, Zizi Kodwa.

La lutte contre la corruption n'est pas une lutte contre le gouvernement, et elle a besoin que tous les acteurs concernés, surtout du monde des affaires, s'engagent à mettre fin au cercle vicieux, a expliqué M. Kodwa.

"Nous appelons tous les leaders et toutes les structures de l'ANC à se montrer vigilants contre les intérêts qui chercheront à utiliser la proximité avec l'ANC et ses cadres pour poursuivre des intérêts égoïstes", a ajouté M. Kodwa.

H. A.

France

Le plus gros camp de migrants de Paris évacué

Dans la foulée du démantèlement de la «Jungle» de Calais, le camp de migrants du nord-est de Paris a commencé à être évacué dans le calme vendredi à l'aube, une opération record pour un campement de plus de 3.000 personnes.

Sac sous le bras, les uns terminant une toilette sommaire, se brossant les dents sur un bout de trottoir, les autres déjà prêts, attendant patiemment de monter dans un bus, les hommes, les femmes et les enfants qui occupaient ce campement, devenu le plus gros bidonville de France après l'évacuation de celui de Calais, ont été réveillés avant 06H00. «On emmène les gens où ? A Paris ou en province ?» s'inquiète Abderrahmane, 19 ans, Guinéen.

«Je n'ai aucune idée de où on va. A Paris, à côté, ça me va. L'important pour moi, c'est d'avoir des papiers. Ça fait un mois que j'étais ici dans une tente, c'est bien de partir», explique Khalid, 28 ans.

Sur place, la ministre du Logement Emmanuelle Cosse a confirmé que l'évacuation concernait «entre 3.000 et 3.500 migrants». «On a les places pour héberger tout le monde (...) Ca se passe bien, il y a peu de familles», a-t-elle déclaré à l'AFP.

Près de 600 membres des forces de l'ordre étaient mobilisés sur place, selon la préfecture de police de Paris.

Le préfet de la région Île-de-France Jean-François Carenco, a également insisté sur le



fait que «c'est une grosse opération», qui vise à orienter ces plusieurs centaines de personnes vers 74 centres d'hébergement en Ile-de-France, plus des gymnases.

Quelque 80 bus devaient faire les rotations vers ces centres. Le premier est parti vers 06H20, a constaté une journaliste de l'AFP.

Cette opération, qui intervient dans la foulée du démantèlement de la «Jungle» de Calais, devrait établir un nouveau record, par le nombre de migrants concernés, dans l'histoire des quelque 30 évacuations menées à Paris depuis un peu plus d'un an par les pouvoirs publics.

Déjà évacué à plusieurs reprises, le campement s'était reconstitué rapidement au cours des dernières semaines, disséminé sur plusieurs centaines de mètres, sous le métro entre les stations Jaurès et Stalingrad, près du canal Saint-Martin et surtout sur la terre plein de l'avenue de Flandres transformé en campement insalubre. Soudanais,

Afghans et Érythréens s'étaient installés dans une myriade de tentes, sur des matelas voire pour les moins chanceux à même le sol, dans des conditions sanitaires et humaines très dégradées. Il y a quelques jours, «une cinquantaine de cas suspects de varicelle» avaient été signalés selon la préfecture, sans qu'il y ait d'urgence sanitaire selon elle.

Ce campement avait déjà connu deux évacuations record ces derniers mois, le 26 juillet (près de 2.500 mises à l'abri) et le 16 septembre (près de 2.100). Au total, près de 20.000 prises en charge avaient été faites par les pouvoirs publics avant l'opération de vendredi. Mais les évacuations s'étaient ralenties avec l'été, cédant le pas à des contrôles policiers visant à «préserver la salubrité et l'ordre public», mais vivement dénoncés par les collectifs de soutien.

Depuis juin 2015, les campements se sont régulièrement reconstitués dans les quartiers proches de la gare du Nord, ali-

mentés par des arrivées depuis la Méditerranée et des aller-retours entre la capitale et Calais.

Pour plusieurs associations, le grossissement de Stalingrad s'expliquait d'ailleurs par des reports depuis la «Jungle», avec l'arrivée de migrants cherchant un passeur pour la Grande-Bretagne. Une thèse réfutée côté gouvernemental, où l'on met en avant les migrants venant sur ces campements dans l'attente d'une évacuation.

Pour empêcher la reconstitution de ces campements, la maire de Paris, Anne Hidalgo, a décidé au printemps d'ouvrir un «centre d'accueil humanitaire» dans la capitale. Doté de 400 lits au départ, il accueillera les migrants quelques jours, avant de les répartir en CAO. Mais l'évacuation du campement est un préalable à son ouverture, sans quoi des centaines de personnes à la rue risqueraient de se presser à ses portes dès le premier jour.

AFP

Italie

Les garde-côtes sauvent 766 migrants

■ Les garde-côtes italiens ont annoncé jeudi qu'au moins 766 migrants avaient été secourus dans la journée lors de sept opérations menées au large de la Méditerranée. Ces migrants se trouvaient à bord de cinq canots pneumatiques, un bateau et un voilier, ont-ils précisé.

Par ailleurs, l'agence de presse italienne ANSA a rapporté que 239 migrants étaient portés disparus lors de deux naufrages séparés survenus au large de la Libye, citant une porte-parole du Haut-commissariat aux réfugiés des Nations Unies (HCR), Carlotta Sami.

Un peu plus tôt dans la journée, le président italien Sergio Mattarella avait qualifié la crise de migrants d'«urgence humanitaire de ce début de siècle». «L'ampleur de cette crise n'a pas encore été pleinement comprise», a indiqué le président italien, ajoutant que son pays souffrait d'une arrivée record de migrants en provenance d'Afrique.

T. B.

Tchèque

Un auteur de chansons à succès candidat à la présidence

■ L'auteur de chansons à succès en Tchéquie, Michal Horacek a annoncé jeudi qu'il serait candidat à la prochaine élection présidentielle tchèque. «La fonction présidentielle peut être exercée de manière plus décente, plus compétente et plus ouverte au peuple», a-t-il déclaré devant la presse.

«La République tchèque fait partie d'un espace plus large, (celui) de l'Union européenne et de l'Otan. Il faut que nous soyons de bons alliés et non des passagers clandestins», a souligné M. Horacek, également riche homme d'affaires âgé de 64 ans.

Compositeur et parolier, auteur depuis les années 1980 d'un grand nombre de chansons à succès, Michal Horacek avait été, au moment de la «Révolution de velours» de 1989, l'un des initiateurs des négociations entre les dissidents, dont le futur président Vaclav Havel, et le pouvoir communiste. Peu après, il a fondé la première loterie privée Fortuna, dont il a vendu ses parts en 2004.

H. R.

Venezuela

L'opposition veut des réponses d'ici le 11/11

L'opposition vénézuélienne a demandé jeudi au président Nicolas Maduro de fixer des élections et de commencer à libérer dans les jours à venir des militants emprisonnés, tandis que des étudiants hostiles au dialogue en cours manifestaient dans les rues.

La coalition d'opposition a organisé des manifestations et a fait descendre des centaines de milliers de personnes dans la rue lorsque les autorités ont bloqué le processus de convocation d'un référendum révocatoire visant Nicolas Maduro. Mais elle a suspendu ses manifestations par égard pour les discussions qui se sont engagées durant le week-end dernier avec le gouvernement sous la médiation d'un émissaire du pape François. Toutefois, un parti de premier plan marquant ses désaccords et de

nombreux opposants craignant que Maduro ne cherche à gagner du temps, les dirigeants de l'opposition ont décidé de donner au pouvoir jusqu'au 11 novembre pour accepter leurs demandes, faute de quoi ils pourront en revenir à une stratégie de manifestations.

Carlos Ocariz, un maire d'opposition qui s'exprimait lors d'une conférence de presse organisée au nom de la coalition, a réaffirmé que la première demande des contestataires était la relance du processus de référendum révocatoire, ou bien l'organisation d'une présidentielle anticipée au premier trimestre 2017. La prochaine présidentielle doit avoir lieu normalement à la fin 2018. «Notre deuxième objectif, c'est la liberté pour tous les détenus politiques au Venezuela», a dit Carlos Ocariz. Dans un discours pronon-

cé jeudi, Nicolas Maduro s'en est pris au calendrier de l'opposition et a appelé à la patience.

«Ils (les opposants) créent de fausses attentes. Nul ne doit quitter la table (des négociations) ni lancer d'ultimatum», a-t-il dit. Estimant que le dialogue ne débouchera sur rien avec un pouvoir qu'ils considèrent comme dictatorial, des centaines d'étudiants sont descendus jeudi dans les rues à Caracas et dans d'autres villes du pays. «Il ne peut y avoir de dialogue quand vous avez des prisonniers politiques, quand on nous prive d'élections et quand les gens ont faim», déclarait un jeune de 23 ans, Fernando Marquez, parmi un groupe de 150 étudiants qui faisaient face aux cordons de policiers à San Cristobal, dans l'ouest du pays.

Reuters

Colombie

Fin des discussions avec les opposants à l'accord avec les Farc

■ Les discussions entre le gouvernement colombien et les opposants à l'accord de paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) se sont achevées jeudi sur de nouvelles propositions qui seront présentées à la guérilla vendredi, afin de tenter de mettre fin à un demi-siècle de conflit armé. «Les plus de 400 propositions reçues ont été organisées en 60 axes thématiques pour lesquels les représentants du «non» ont détaillé leurs différentes suggestions», a déclaré à la presse le ministre de l'Intérieur, Juan Fernando Cristo. Un document a ainsi été établi, dans lequel ont été identifiés les points de l'accord de paix qui nécessitent selon les opposants des précisions et des modifications, a indiqué M. Cristo. Ce texte sera présenté vendredi aux Farc à Cuba, pays garant du processus de paix, par une équipe de négociateurs menée par le Haut commissaire pour la paix, Sergio Jaramillo. Le chef négociateur du gouvernement, Humberto de la Calle, restera lui à Bogota pour s'entretenir samedi avec le président Santos, de retour d'un voyage d'Etat au Royaume-Uni. Le président Santos a été couronné prix Nobel de la paix 2016 pour ses efforts en vue de la fin d'une

guerre fratricide qui a fait plus de 300.000 morts et disparus.

Le chef de l'Etat a organisé des réunions avec les représentants de l'opposition après que ceux-ci ont obtenu la victoire du «Non» lors du référendum du 2 octobre sur l'accord de paix signé avec les Farc, la principale guérilla du pays, à l'issue de presque quatre ans de pourparlers de paix. Après que les électeurs colombiens ont, d'une courte majorité, rejeté ce texte signé le 26 septembre, M. Santos avait notamment reçu le leader de l'opposition, son prédécesseur de droite à la présidence, l'actuel sénateur Alvaro Uribe. Les opposants à l'accord avec les Farc dénoncent principalement l'«impunité totale» dont bénéficieraient, selon eux, des guérilleros responsables de crimes graves, ainsi que leur éligibilité politique. Au fil des décennies, le complexe conflit armé colombien a impliqué les Farc, issues en 1964 d'une insurrection paysanne, mais aussi d'autres guérillas d'extrême gauche, des milices paramilitaires d'extrême droite et les forces armées. Il a fait plus de 260.000 morts, 45.000 disparus et 6,9 millions de déplacés par la violence.

G. N.

SILA-2016

Journée spéciale pour Tamazight

Une journée spéciale pour Tamazight a été organisée jeudi à Alger par le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) à l'occasion de la 21ème édition du Salon international du livre d'Alger (SILA-2016).



Cette Journée a vu la programmation de plusieurs activités, notamment la présentation des concepts d'application informatique de corpus amazigh, la conception d'applications-Mobile pour l'enseignement de la langue amazigh ainsi que des lectures croisées en présence des auteurs et des traducteurs des ouvrages traduits. Intervenant à l'ouverture de cette journée, le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a indiqué que plusieurs "chantiers" dans le domaine de l'édition ont été mis sur rail par le HCA, citant notamment la

traduction d'ouvrages, la prise en charge professionnelle du domaine de l'édition, ainsi que l'accompagnement et la promotion du livre amazigh. Rappelant que la traduction est un axe développé par le HCA depuis 2014, il a annoncé que six titres traduits ont été présentés à l'occasion du SILA.

A ce titre, il a indiqué que le HCA envisage de réglementer davantage le programme éditorial en associant l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins pour la protection de l'œuvre intellectuelle.

M. Assad a fait savoir aussi que plus de 245 titres,

dont 34 nouveaux sont exposés à l'occasion du SILA, soulignant qu'il s'agit d'un "saut qualitatif" pour l'édition en Tamazight

Il a expliqué, en outre, que la formule de la co-édition, prônée par le HCA, est "prometteuse" dans la mesure où, a-t-il précisé, elle permet de donner plus de visibilité au livre amazigh à travers un réseau de distribution avec les différentes partenaires du HCA (ENAG, l'ANEP, l'OPU et les maisons d'édition).

Le SG du HCA a également précisé qu'il y a un engagement de travailler sur la base d'un cahier des

charges avec les maisons d'édition, mettant l'accent sur la co-édition qu'il a qualifiée de "salut du livre amazigh".

En ce sens, il a estimé que "le livre en Tamazight doit se vendre et être distribué dans toutes les librairies à travers l'ensemble du territoire national".

Affirmant qu'il encourage les travaux de recherche confiés à des universitaires, il a cité la publication de dictionnaires sur les lexiques dans toutes les variantes linguistiques amazighes, notamment les lexiques des régions de Timimoun, de l'Atlas blidéen et des Aurès.

Reda A.

Retard dans la réalisation de projets culturels

Mihoubi invoque des problèmes techniques

Le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi a expliqué le retard accusé dans la réalisation de certains projets culturels à Tiaret et Tlemcen par des problèmes techniques et administratifs.

M. Mihoubi qui répondait à une question orale dans le cadre d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué que le projet de théâtre régional de Tiaret inscrit au titre du renforcement des structures culturelles de la Wilaya a été retardé en raison de problèmes administratifs liés notamment à un déficit d'assiette foncière en milieu urbain.

Après la désignation d'une assiette de terrain étalée sur 4500 M2 les travaux n'ont quand même pas été lancés et entre temps la décision portant gel des projets qui n'ont pas été lancés effectivement a été promulguée.

La wilaya de Tiaret est dotée de structures culturelles pouvant abriter les activités théâtrales en attendant la relance du projet, a-t-il soutenu.

Il a évoqué la situation du patrimoine archéologique de Tiaret dont les pyramides de l'Ajdar et la grotte d'Ibn Khaldoun, annonçant que des fouilles seront entreprises dans le cadre d'un comité d'experts algériens et égyptiens.

A la question d'un autre membre de l'APN sur les projets culturels inscrits au titre de la manifestation Tlemcen capitale de la culture islamique dont l'extension de l'ancien musée et la réalisation de la bibliothèque Mohamed Dib, le ministre a répondu que plusieurs structures culturelles ont été réalisées à la faveur de cette manifestation.

Pour l'extension du musée, M. Mihoubi a fait savoir que des démarches étaient en cours avec les services des finances à l'effet du parachèvement du projet. Concernant la bibliothèque il a expliqué que l'étude a été réalisée dans les délais mais que des entraves techniques et bureaucratiques ont retardé le lancement de travaux outre la situation instable de l'assiette de terrain affectée pour le projet.

Il a évoqué le problème des promoteurs qui n'ont pas perçus leurs redevances pour les prestations fournies durant la manifestation et qui ont recouru à la justice.

K. L.

Prix de la nouvelle fantastique

Les noms des lauréats dévoilés

Trois jeunes nouvellistes, ont été primés, jeudi à Alger suite au 3e "Concours de la nouvelle fantastique", organisé par l'Institut français d'Algérie (Ifa) en marge du 21e Salon international du livre d'Alger (Sila).

Le premier Prix a été attribué à Mohamed Achraf Bouaoune pour sa nouvelle "Ambition", alors que les deuxième et troisième prix sont revenus respectivement à Amine Ait Hadi pour "Ultras" et à Mohamed Chala "Ils étaient parmi nous".

Amine Ait Hadi avait été le lauréat en 2015 du Grand Prix Assia Djebar du roman en langue française pour son roman "L'aube au-delà".

Le premier Prix de la nouvelle fantastique est doté de 100.000 DA, alors que les 2ème et 3ème Prix de 50.000 DA chacun.

Un jury composé d'écrivains, d'enseignants et d'encadreurs de l'Ifa, a retenu 10 textes parmi les soixante-dix huit reçus pour cette édition du Prix de la nouvelle fantastique, placée cette année sous le thème "Les feux du stade".

Organisé en collaboration avec l'éditeur algérien Médias-Plus, ce concours vise à encourager la création littéraire dans le genre fantastique en Algérie.

G. L.

Avec un groupe algérien de musique diwan

Deux trios vénézuéliens animent un concert à Alger

Deux trios vénézuéliens et un groupe algérien de musique diwan ont animé jeudi soir à Alger, un spectacle plein de couleurs où plusieurs genres de musique se sont croisés dans une ambiance relevée et devant un public nombreux.

Les trios "Mozarium de Caracas" de cordes, "Bario Marin" et la troupe "Wlad Bamba" se sont succédé, deux heures et demie durant, sur la scène de la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), devant un public conquis.

Premier à fouler la scène le trio de cordes animé par Clara Rodriguez au violoncelle, Victoria Navarro au violon et Celia Eliaz au violon alto, a interprété un répertoire en deux parties, classique universel et de musiques populaires vénézuéliennes.

Les pièces, "Trio D 471 en Si bémol majeur", du compositeur autrichien

Franz Schubert (1797-1828) et "Trio Opus 9 No 3 en Do majeur", rendue dans ses quatre mouvements, du compositeur allemand Ludwig Van Beethoven (1770-1827) ont été brillamment interprétées dans un jeu nuancé et une technique

empreinte de maîtrise. Longtemps applaudies par le public, les instrumentistes ont enchaîné avec une série de musiques populaires vénézuéliennes adaptées au genre classique par Clara Rodriguez. "Bario Marin Trio", la plus attendue des formations, est ensuite intervenue avec à sa tête le Vénézuélien Rafael Quintero au chant et à la percussion et les Français, Gilles Grivolla au saxophone et Boris Sodres à la "Tres Cubain Guitare", instrument à cordes, à deux tables harmoniques.

Dans des rythmes afro-cubains et vénézuéliens, le public, cédant au relâchement, s'est délecté, suivant les cadences rythmiques données par Gilles Grivolla, jouant au "Wood-Block" (morceau de bois creux sur lequel le musicien tape avec un bout de bois plein).

Parmi les standards rendus avec talent par le trio, "Mi cantar", "Companeros", "La camparsa", "Cuando escucho el Chachacha" et "Lagrimas Negras". Dans une ambiance conviviale, l'assistance, invitée à reprendre les refrains de chansons, a également apprécié les pièces, écrites et composées par

Rafael Quintero, "Santiago" et "Palestina" reprise en chœurs par l'ensemble des spectateurs.

Faisant son entrée par le bas de la scène dans un rythme ternaire envoûtant, le quintet "Wlad Bamba" dirigé par Mâalem Fayçal Soudani a enflammé la salle, galvanisant le public et provoquant l'euphorie.

"Nouba T'Abel", "Youra" (un bordj de la tribu Ouled Hawsa) et "Loghmami" (répertoire traditionnel marocain) sont les pièces rendues par les cinq percussionnistes (deux aux tambours et trois aux karkabous) de la formation.

"Wlad Bamba" (qui sont en phase de finalisation de leur premier album) et le trio "Barrio Marin Trio" ont clos le spectacle dans une fusion prolifique appréciée par le public, interprétant "Sayou" (répertoire diwan) et "Descarga".

En présence de l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela José de Jesus Sojo Reyes, le public a prit part à un voyage onirique, appréciant les musiques, classique universel, des Caraïbes et du Maghreb.

Reda A.

PAROLES DE FEMMES

«La bêtise ne comprend pas ; la sottise comprend de travers.»

Diane de Beausacq



FEMMES

ILS ONT DIT :

«Notre méfiance justifie la tromperie d'autrui.»
François de La Rochefoucauld

ACTUS-FEMMES Page animée par Tinhinan

- Nabilla: son projet très excitant avec Universal Music -

Nabilla: son projet très excitant avec Universal Music

Quand elle pense ou souhaite quelque chose, Nabilla a l'habitude de le faire savoir au plus grand nombre. Pour son dernier projet en date, la bimbo parvient pourtant à faire régner le mystère.

Avec Nabilla, difficile de savoir où donner de la tête. Depuis sa fameuse punchline " Non mais allô quoi ", la star de télé-réalité a enchaîné les expériences. Tour à tour interviewée par Vanity Fair, présente sur les plateaux des plus grandes émissions du PAF, dans les défilés de mode et même en prison, la Française de 24 ans s'apprête aujourd'hui à se lancer dans une nouvelle aventure. Sur Instagram, elle a publié ce jeudi un cliché sur lequel elle pose devant le logo d'Universal Music France. En légende, une phrase énigmatique adressée à ses 2,2 millions d'abonnés: " Les chéris je suis trop pressée de vous annoncer mon nouveau projet , j'espère qu'il va vous faire kiffer autant que moi ".

L'annonce a bien évidemment mis la Toile en ébullition. Les admirateurs de Nabilla cherchent désormais à percer le mystère qui se cache derrière ce projet. Seul début de piste, le hashtag utilisé par la jeune femme, #NoAlbum, laisse présager qu'il ne s'agira pas d'un projet musical. Toutes les pistes restent pourtant ouvertes, les internautes hésitant pour l'instant entre le doublage d'un dessin animé ou le tournage d'un film. Qu'ils se rassurent, la starlette promet que l'annonce sera effectuée dans peu de temps. En attendant, elle se ressource de l'autre côté de la Manche, à Londres, où elle explique pouvoir se "déplacer incongnito". A moins que ce périple ne soit en réalité lié à son projet... Le mystère reste entier.



SANTÉ

L'ALLAITEMENT MATERNEL A UN EFFET PROTECTEUR SUR L'OBÉSITÉ

A l'occasion de la Journée mondiale de l'allaitement, le 29 mars, les chercheurs de l'Inserm se sont intéressés à l'influence de l'allaitement sur le poids de l'enfant. Les résultats montrent que le lait maternel a des effets positifs qui se ressentent même à 20 ans.

Pour la première fois, Marie Françoise Rolland Cachera, ancienne chercheuse à l'Inserm et ses collaborateurs de l'Equipe de Recherche en Epidémiologie Nutritionnelle (EREN) ont montré que l'allaitement a

un effet protecteur sur le risque d'obésité à 20 ans. Dans une étude publiée dans the Journal of pediatrics, les chercheurs soulignent également que les apports nutritionnels à l'âge de deux ans sont déterminants pour assurer cet effet bénéfique du lait maternel.

Les enfants ont besoin de lipides

Comme le souligne Marie Françoise Rolland Cachera, l'alimentation des jeunes enfants est souvent caractérisée par des apports élevés en protéines et faibles en lipides, or le lait maternel est riche en graisse et contient une faible proportion de protéines. Ce qui est parfait car, d'après les recommandations nutritionnelles officielles, les lipides ne doivent pas être restreints chez les jeunes enfants afin de répondre à leurs besoins élevés en énergie pour la croissance et pour le développement rapide de leur système nerveux.

"Notre étude montre que l'effet bénéfique du lait maternel

pourra être masqué si l'on offre à l'enfant une alimentation restreinte en lipides avant l'âge de 2-3 ans. Une restriction des lipides peut programmer le métabolisme de l'enfant pour faire face au déficit, mais cette adaptation le rendra plus susceptible de développer un surpoids lorsque les apports lipidiques augmenteront plus tard." Pour cette étude, les chercheurs se sont basés sur les chiffres de la cohorte ELANCE, qui suit des enfants en bonne santé depuis leur naissance en 1984 et 1985. Les informations sur l'allaitement ont été recueillies et les apports nutritionnels ont été évalués aux âges de 10 mois et 2 ans, puis tous les deux ans jusqu'à l'âge de 20 ans. A 20 ans, plusieurs mesures ont été relevées dont la taille, le poids, et la composition corporelle (masse maigre et masse grasse).

En conclusion, les chercheurs s'accordent sur le bénéfice de l'allaitement maternel qui réduit le risque d'obésité future et soulignent l'importance d'une alimentation conforme aux recommandations officielles destinées aux jeunes enfants.



Les DÉBATS

Quotidien national
d'informationEdité par la SARL
MAHMOUDI INFOLe fondateur
Abderrahmane Mahmoudi• Gérante **Naima MAHMOUDI** • Directeur de la publication **Aïssa KHELLADI** •• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : **021.63.45.42** -Fax : **021.63.45.13** - Service Publicité : **021.63.42.65** • Email : **Lesdebats@hotmail.com** •Web : **http://www.lesdebats.com** • Impression **SIA** • Publicité **ANEP** 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : **021.73.30.43**

SPORTS

Equipe nationale

Hanni et Tahrat repêchés, 4 locaux reconduits

Le nouveau coach de la sélection algérienne, Georges Leekens, a fait appel à six autres joueurs pour compléter la liste des 23 concernés par le match face au Nigeria, le 12 novembre à Uyo pour le compte de la deuxième journée des qualifications africaines au Mondial-2018 (groupe B). Il s'agit de : Mehdi Tahrat (Angers/France), Sofiane Hanni (Anderlecht/Belgique), Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif/Algérie), Houari Ferhani (JS Kabylie/Algérie), Malik Asselah (JS Kabylie/Algérie) et Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa/Algérie). Leekens avait annoncé mardi dernier une liste de 18 joueurs évoluant tous à l'étranger dans laquelle l'on a noté le retour des défenseurs du Real Betis (Espagne), Aïssa Mandi et de l'ES Tunis, Hichem Belkaroui, ainsi que du milieu de terrain Nabil Bentaleb, explosif avec sa nouvelle équipe allemande de Schalke 04.

Les deux premiers étaient blessés alors que le troisième était suspendu lors du dernier match des éliminatoires face au



Cameroun. Le milieu de terrain Adam Ounas (Bordeaux/France), qui avait décidé de défendre les couleurs nationales après avoir évolué dans les sélections françaises de jeunes catégories, figurait dans cette liste pour la première fois, avant qu'il ne soit dispensé du rendez-vous d'Uyo à cause d'une blessure. Il a été suppléé par Hanni. Le défenseur du Stade Rennais (France), Mehdi Zeffane, très critiqué pour son rendement face aux Camerounais, n'a pas été convoqué. Tout comme son coéquipier en club Ramy Bensebaïni. Walid Mesloub (Lorient/France) et Yassine Benzia (Lille/France), ont été eux aussi recalés.

Tahrat avait connu le même sort avant qu'il ne soit repêché. Pour le reste du groupe, l'ancien coach de la Tunisie a fait confiance à la composante retenue face aux Lions indomptables.

Imad M.

La liste des 23 :

► **Gardiens de but** : Raïs M'Bohi (Antalyaspor, Turquie), Malik Asselah (JS Kabylie, Algérie), Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa, Algérie).

► **Défenseurs** : Hichem Belkaroui (ES Tunis, Tunisie), Liassine Cadamuro (Servette Genève, Suisse), Faouzi Ghoulam (SSC Naples, Italie), Carl Medjani (CD Leganès,

Espagne), Aïssa Mandi (Real Betis/Espagne), Mehdi Tahrat (Angers, France), Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif/Algérie), Houari Ferhani (JS Kabylie/Algérie).

► **Milieux de terrain** : Mehdi Abeid (Dijon FCO, France), Ryad Boudebouz (Montpellier Hérault, France), Yassine Brahimi (FC Porto, Portugal), Sofiane Feghouli (West Ham United, Angleterre), Adlène Guedioura (Watford FC, Angleterre), Saphir Taïder (Bologne FC, Italie), Nabil Bentaleb (Schalke 04, Allemagne), Sofiane Hanni (Anderlecht/Belgique).

► **Attaquants** : Rachid Ghezzal (Olympique Lyonnais, France), Riyad Mahrez (Leicester City, Angleterre), Islam Slimani (Leicester City, Angleterre), Hlail El Arabi Soudani (Dinamo Zagreb, Croatie).

JM 2021 à Oran Addad: «Nous sommes satisfaits du rythme de la préparation»

■ Le président du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), Amar Addad, a exprimé jeudi à Oran la «satisfaction» de son instance quant au rythme de préparation de la 9ème édition en 2021 à Oran (Algérie, Ouest). M. Addad a déclaré, en marge de la première journée de la réunion du CIJM dans l'ouest algérien, que «l'installation dernière du comité d'organisation des JM 2021 et sa dotation en conditions de travail adéquates est un élément important pour une bonne préparation de ce rendez-vous sportif international».

Se félicitant de l'adhésion populaire «palpable» à cet événement qu'il qualifie d'encourageante partant du fait que de telles manifestations nécessitent des volontaires, il a souligné qu'Oran dispose d'installations sportives «appréciables», ajoutant qu'il y a suffisamment de temps pour assurer une préparation «parfaite». La première réunion du CIJM à Oran aborde plusieurs volets dont celui d'aboutir à un accord sur la date exacte de déroulement des JM 2021 partant de l'agenda sportif chargé des pays concernés.

Rallye d'Algérie Les organisateurs satisfaits par le niveau technique

■ Le président de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), Chihab Baloul, a estimé que les pilotes algériens se sont «distingués» lors des deux premières étapes de la 2e édition du rallye d'Algérie «Challenge Sahari international» où le niveau technique était «relevé». «L'objectif de la Fédération durant le déroulement de la course est de promouvoir cette discipline en attirant l'attention d'un maximum de pilotes algériens sur l'apprentissage de la conduite de compétition. Le rallye est un sport qui s'appuie sur des aspects théoriques et pratiques, il faut donc beaucoup de concentration pour réussir», a déclaré Baloul à l'APS. Le président de la FASM est également revenu sur le choix des tracés de course sur les dunes, à l'image des étapes Biskra-Hassi Messaoud et El Goléa-Ghardaïa, qualifiant de «grande réussite» la coopération entre les organisateurs algériens et l'expert italien Daniele Cotto. De son côté, le directeur général de l'agence algéro-italienne «ARAK Sport», Mohamed El Ghouti, a assuré que «les aspects techniques et organisationnels (étaient) sous contrôle depuis le début de la course». «Après le déroulement des deux premières étapes, nous avons réussi à respecter nos prévisions en évitant tous les obstacles», s'est-il réjoui.

Ligue 1 Mobilis

Pas d'arrêt du championnat lors de la prochaine date FIFA

■ Le championnat de Ligue 1 algérienne de football se poursuivra lors de la prochaine date FIFA qui verra la sélection nationale rendre visite à son homologue nigérienne le 12 novembre dans le cadre de la 2e journée des éliminatoires du Mondial-2018 en Russie. La 11e journée du championnat s'étalera sur trois jours (10, 11 et 12 novembre), selon le programme publié jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Avant, la compétition nationale observait une trêve à chacune des sorties des Verts, même si la composante de ces derniers est constituée dans sa quasi-totalité de joueurs évoluant à l'étranger. Pour le prochain match de l'équipe nationale au Nigeria, le nouvel entraîneur national, le Belge Georges Leekens, a fait appel, dans sa liste des 23, à quatre éléments exerçant dans le championnat local. Il s'agit des deux gardiens de but, Malik Asselah (JS Kabylie) et Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa), ainsi que des défenseurs Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif) et Houari Ferhani (JS Kabylie).

Ligue 1 Mobilis (10e journée)

L'ESS et le MCO se neutralisent, 3 équipes co-leaders

■ L'Entente de Sétif et le MC Oran se sont neutralisés (0-0) en ouverture de la 10e journée de la Ligue 1 Mobilis, disputée jeudi au stade du 8 Mai 1945 de Sétif. La première période était très agréable à suivre, animée par deux formations exerçant un jeu ouvert et porté vers l'avant. Sans se conformer au traditionnel round d'observation, les deux dauphins de l'USMA ont affiché leurs ambitions d'entrée de jeu. Après un premier quart d'heure plutôt équilibré, l'Entente a commencé à prendre l'ascendant en se montrant la plus dangereuse. Quoi de plus normal pour une équipe qui joue dans son antre et face à

ses supporters. Toutefois, les attaquants de l'ESS ont, à chaque fois, buté face à un gardien oranais déchainé. En effet, le portier Natèche a réussi, à lui seul, à repousser toutes les tentatives sétifiennes à l'image de celles procurées par Ait Ouamar (27', 44') et par Djabou (40'). La pause citron terminée, les directives données par le coach de l'ESS, Amrani, à ses joueurs n'ont rien changé à la situation. Sétif a certes continué à dominer les débats, sans toutefois trouver la moindre faille dans une solide défense adverse. Rentré à la 76e minute à la place de Djahnit, Bakir s'est procuré la meilleure occasion de

la seconde période à trois minutes du terme de la partie (87'). Néanmoins, et à l'image de ses coéquipiers, ce dernier s'est heurté à un Natèche des grands jours. Annoncée comme la grande affiche de cette 10e journée, cette rencontre a tenu une bonne partie de ses promesses, tant sur le plan du jeu que sur le plan du spectacle, où bien évidemment, il ne manquait que les buts. A l'issue de ce score de parité, les deux formations se partagent le gain du match et engrangent un point qui leur permet de rejoindre, provisoirement, l'USM Alger en tête du classement (19 pts).

Coupe de la CAF

Le MOB à Lubumbashi sans Lakhdari et Benmelouka

■ Le MO Béjaïa s'est envolé jeudi vers Lubumbashi (RD Congo) pour y affronter le club local du TP Mazembe dimanche prochain en finale-retour de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Les Béjaïouis, accrochés au match aller (1-1) samedi dernier à Blida, seront privés pour la circonstance des services des défenseurs Lakhdari et Benmelouka, tous les deux suspendus. Le voyage pour Lubumbashi se fait à bord d'un avion spécial d'Air Algérie mis à la disposition du représentant algérien par les autorités publiques dans le but de l'aider à réus-

sir dans sa mission. C'est la première fois que le MOB participe à une compétition internationale, mais cela n'a pas empêché les «Crabes» de relever le défi en se qualifiant au dernier stade de la compétition. Les protégés de l'entraîneur Sendjak, qui pourrait quitter la barre technique du club de la «Vallée de la Soummam» à l'issue du rendez-vous de dimanche, s'étaient montrés, après la première manche, confiants quant à leurs capacités d'aller «au bout du rêve», même s'ils se sont compliqués la tâche en concédant le nul à domicile.

Basket-ball/Super Division A (messieurs) Le coup d'envoi de la nouvelle saison reporté d'une semaine

■ Prévu ce week-end, le lancement de la saison 2016/2017 du championnat national de basketball, Super Division A (seniors messieurs) a été reporté à la semaine prochaine, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de basketball (FABB). «En raison du retard enregistré dans la reprise des activités des associations et dans la transmission des dossiers d'engagement, affiliation et licences ainsi que les différents entretiens ayant eu lieu entre les deux parties, La FABB soucieuse de la situation qui prévaut et partant sur la base de toutes ces données a pris la décision de reporter le démarrage du championnat national SD/A, prévu initialement pour le 4 et 5 novembre, pour le reprogrammer officiellement les 17 et 18 novembre 2016», indique le communiqué de la FABB. A note que pour cette saison, la Super Division «A» va passer de 14 à 16 équipes, qui seront réparties en deux poules 8, selon la nouvelle formule de compétition adoptée par le bureau fédéral.

Transfert illicite de devises par Sanofi L'affaire encore devant la justice

Le ministre des Finances, Hadji Baba Ami, a indiqué jeudi à Alger que l'affaire de transfert illicite de devises par le groupe pharmaceutique Sanofi était encore entre les mains de la justice refusant de commenter cette affaire avant que le litige soit tranché.

L'affaire est encore entre les mains de la justice, je ne peux faire aucun commentaire avant qu'elle ne soit tranchée dans le cadre de la loi", a affirmé le ministre qui répondait à une question orale en séance plénière de l'assemblée populaire nationale (APN).

Il a indiqué que l'affaire était encore entre les mains de la justice après que la cour suprême a ordonné en 2014 l'annulation de la décision de la cour d'Alger laquelle avait confirmé le jugement de tribunal de première instance d'El Harrach condamnant le laboratoire.

Il est revenu sur les faits liés à cette affaire qui a éclaté en 2011 suite à des contrôles douaniers sur des opérations d'importations effectuées par le laboratoire Sanofi Aventis Algérie ayant établi surfacturation de médicaments. Des procès verbaux d'infractions à la réglementation des changes et des mouvements des capitaux de et vers l'étranger ont dressés par les services de douanes. Selon les chiffres avancés par le ministre, le préjudice s'élève à 20,31 millions d'euros et des procès verbaux d'amendes s'élevant à 9,54 milliards de DA ont été dressés et envoyés au procureur de la République près le tribunal d'El Harrach en vertu de l'ordonnance relative à la répression des infractions à la réglementation des changes et des mouvements des capitaux et aux juridictions de compétence qui ont statué sur 7 PV et condamné le ditlaboratoire pour infraction.

T. N.

Prix du pétrol Le Brent à 45,74 dollars

Les prix du pétrole baissaient vendredi en cours d'échanges européens pour une cinquième séance consécutive de baisse, une information de presse faisant état d'un risque de hausse de la production saoudienne.

En début de l'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 45,74 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 61 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en décembre perdait 39 cents à 44,27 dollars.

Les cours de l'or noir ont atteint leur plus bas depuis mi-septembre, à 45,50 dollars le baril pour le Brent et à 44,06 dollars pour le WTI.

Alors que les prix se stabilisaient en début de séance, ils ont plongé après une information faisant état d'un risque de hausse de la production saoudienne. Lors d'une réunion de travail le week-end dernier, l'Arabie Saoudite, premier exportateur mondial de pétrole, aurait menacé d'augmenter sa production si l'Iran refusait de s'imposer un plafond de sa production à 4 millions de barils par an, rapportait la presse vendredi.

Les observateurs attendent la réunion officielle de l'Opep, fin novembre à Vienne, pour des détails sur l'accord trouvé fin septembre à Alger.

Bilal L.



Alger

Des voleurs de voitures arrêtés par la gendarmerie



Une bande de malfaiteurs spécialisée dans le vol de véhicules à Alger a été démantelée par la brigade territoriale de la gendarmerie nationale, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitué.

Les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale d'Alger ont démantelé récemment une bande de malfaiteurs de quatre (04) individus, âgés de 20 à 30 ans, spécialisée dans

le vol de véhicules et l'agression des usagers de la route au niveau de l'axe Baraki, Eucalyptus et Haouch El Djoumhouria, indique un communiqué du groupement de la gendarmerie nationale.

Des investigations ont été lancées suite à l'agression à l'arme blanche de trois personnes, le 30 octobre dernier vers les coups de minuits, par des inconnus qui les ont délestés de leur véhicule de type "Chery QQ" au niveau de la

route wilayale reliant Haouch El Djoumhouria aux Eucalyptus, précise le même communiqué. L'enquête approfondie menée par les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale a permis l'identification des membres de la bande et leur arrestation le 01 novembre et révélé qu'ils étaient derrière plusieurs agressions sur les usagers de la route, ajoute le même source, précisant que le véhicule volé a été récupéré et restitué à son propriétaire après accomplissement des procédures. Les malfaiteurs ont été présenté devant la procureur de la République près de tribunal d'El Harrach pour constitution d'une association de malfaiteurs, vol sous la menace d'arme et destruction volontaire de biens d'autrui, conclut le communiqué. H. O.

Tamanrasset

40 ressortissants nigériens rapatriés vers leur pays

Quarante (40) ressortissants nigériens, en situation irrégulière en Algérie, ont été rapatriés jeudi vers leur pays d'origine, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Il s'agit du cinquantième contingent des ressortissants nigériens en situation irrégulière en Algérie, qui ont quitté le centre d'accueil de Tamanrasset pour regagner leur pays d'origine dans le cadre de l'opération de rapatriement. "Toutes les conditions nécessaires ont été réunies pour l'cheminement de ces ressortissants vers Agadès (Niger), dans le cadre de cette opération encadrée par les services du croissant rouge algérien (CRA), a indiqué à l'APS le chef de cabinet de la wilaya Belaounis

Hacen. Un total de 17.060 ressortissants nigériens ont été rapatriés à ce jour vers leur pays d'origine, a-t-on signalé.

Le gouvernement nigérien avait formulé une demande de rapatriement de ses ressortissants en séjour illégal sur le territoire algérien, à laquelle les autorités algériennes ont répondu favorablement.

L'Algérie a confirmé que toutes les dispositions ont été prises pour le rapatriement des ressortissants nigériens vers leur pays d'origine, dans un cadre "fraternel" et dans "le respect total de leur dignité" jusqu'à leur arrivée à leurs villages et habitations.

Y. A.

Tlemcen

Plus de 7 quintaux de kif traité saisis

Plus de 7 quintaux de kif traité ont été saisis mercredi par des Gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale à Tlemcen, indique jeudi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, des Gardes-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, le 2 novembre 2016 à Tlemcen

(2ème Région militaire), une importante quantité de kif traité s'élevant à sept (7) quintaux et 3 kilogrammes", note la même source.

"A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6ème Région militaire), des détachements de l'ANP ont arrêté 4 contrebandiers, 8 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un pistolet automatique, une quantité de

munitions, 9 véhicules tout-terrain, un camion chargé de 35,9 tonnes de produits détergents et 6 détecteurs de métaux", ajoute le communiqué. "D'autre part, des unités de Gardes-côtes ont déjoué, à Oran et Mostaganem, (2ème Région militaire) des tentatives d'immigration clandestine de 27 personnes à bord d'embarcations de fabrication artisanale", conclut le MDN.

R. N.

ACTU...

Mali

Un boulevard à Bamako baptisé au nom du Président Bouteflika

Un boulevard au centre ville de Bamako a été baptisé vendredi au nom du président de la République Abdelaziz Bouteflika, en reconnaissance à son rôle de personnalité marquante dans le processus de paix et de réconciliation au Mali.

La cérémonie de baptismation s'est déroulée en présence du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue malien, Modibo Keita.

Les autorités de la ville de Bamako ont indiqué que cette initiative se veut "un témoignage de reconnaissance du peuple malien au président Abdelaziz Bouteflika" pour tous les efforts qu'il a consentis en faveur du retour de la paix et de la stabilité au Mali.

Riad D.

Tentative de bombardement de la Mecque

L'Algérie condamne "énergiquement"

L'Algérie a condamné "énergiquement" toute atteinte aux symboles sacrés de l'Islam et de la Nation musulmane, dénonçant le "recours à la violence qui suscite l'indignation de tous les musulmans". "Nous avons suivi avec une grande inquiétude les informations faisant état d'une tentative de bombardement de la Mecque", a déclaré jeudi à l'APS, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif, qui réagissait aux informations selon lesquelles la Mecque aurait été la cible d'une tentative d'agression. "Nous condamnons avec force toute atteinte aux symboles sacrés de notre religion et de notre nation musulmane, et dénonçons le recours à la violence qui suscite l'indignation de tous les musulmans et va contre les préceptes de l'Islam", a-t-il précisé mettant l'accent à ce propos sur "l'impérative préservation de la sacralité des Lieux saints de l'Islam et des valeurs de la civilisation musulmane".

Le porte parole des AE a réaffirmé la position de l'Algérie vis à vis du fléau du terrorisme, sous toutes ses formes, et l'importance de son éradication, exprimant "la solidarité de notre pays avec l'Arabie saoudite".

Y. O.

Large de Mostaganem

Interception de dix harraga

Dix candidats à l'émigration clandestine dont un mineur ont été interceptés dans la nuit de mercredi au large de Mostaganem par les Gardes-côtes, a-t-on appris de source sécuritaire.

Ils étaient à bord d'une barque de pêche doté d'un moteur, qui avait pris le départ de la plage de "Bahara" dans la commune de Oued Ghalem, avant d'être interceptée à 13 miles marins au nord-ouest de Cap Kramis, a-t-on indiqué.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus au port de Mostaganem pour prodiguer les premiers soins à ces candidats à l'émigration clandestine, originaires des wilayas de Mostaganem et de Chlef, âgés entre 14 et 28 ans, a-t-on ajouté.

Les Gardes-côtes avaient également intercepté, ces dernières 24 heures au large de Mostaganem, huit autres harraga qui avaient pris, à bord d'une barque de pêche doté d'un moteur, le départ de la plage "Kef Lasfar" dans la commune de Sidi Lakhdar (50 km de Mostaganem).

K. O.